



Bulletin Officiel

N° 5631 Lundi 18 Juin 2018

— 19^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 2

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRE

BNA SUBORDONNE 2018 -01 » 3-9
 ABC TUNISIE 2018 -01 » 10-14
 HANNIBAL LEASE SUBORDONNE « 2018 - 1 » 15-21
 ATL « 2018 - 1 » 22-25

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

SOCIETE LAND'OR 26
 SOBOCO -AGO- -AGE- 27

COMMUNIQUE DE PRESSE

AL KARAMA HOLDING 28

INFORMATIONS POST AGO ET AGE

SOCIETE NEW BODY LINE -AGO- 29-32
 SOCIETE MAGASIN GENERAL -AGO- 33-36
 SOBOCO -AGO- 37-38
 SOBOCO -AGE- 39
 SOCIETE MAGASIN GENERAL -AGE- 40

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

BANQUE NATIONALE AGRICOLE - BNA - 41

AVIS DE DÉMARRAGE DES OPÉRATIONS DE SOUSCRIPTIONS PUBLIQUES DES PARTS D'UN FONDS D'AMORCAGE POUR UNE NOUVELLE PÉRIODE DE SOUSCRIPTION

SOCIAL BUSINESS 42

EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS

BEST LEASE 43-45

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

46-47

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

- SOBOCO

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

- AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE « ARTES »

ANNEXE IV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2018

- SICAV BH OBLIGATAIRE

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II

Adresse : Immeuble Integra. Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 7 juin 2018, d'agréer le fonds commun de placement «FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II», promu par TUNISIE VALEURS-Intermédiaire en Bourse et AMEN BANK ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: FCP mixte
Type	: OPCVM de distribution
Montant initial	: 100 000 dinars divisés en 20 parts de 5 000 dinars chacune
Référence de l'agrément	: Agrément n° 13-2018 du 7 juin 2018
Durée de vie	: 7 ans
Gestionnaire	: TUNISIE VALEURS
Dépositaire	: AMEN BANK
Gestionnaire administratif et comptable	: TUNISIE VALEURS
Distributeur	: TUNISIE VALEURS

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers relatifs à l'exercice 2017 de l'émetteur tels qu'approuvés par l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 Avril 2018 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre 2018 pour tout placement sollicité après le 20 Juillet 2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire « BNA subordonné 2018-1 »

I. Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **22/05/2017** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires pour un montant global de **200 MD** et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **05/02/2018** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de **100 MD** et a délégué au Directeur Général tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **19/04/2018** d'émettre un emprunt obligataire subordonné de **100 MD** selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	8,25% et/ou TMM + 2,00%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	8,50% et/ou TMM + 2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **10/05/2018** et clôturées sans préavis au plus tard le **10/08/2018**.

En cas de non placement intégral de l'émission au **10/08/2018**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de **1 000 000** obligations subordonnées.

- Suite -

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **10/05/2018** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission

L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « **BNA Subordonné 2018-1** » s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fonds propres de la BNA afin de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale aux banques n°91-24 du 17 Décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

II. Caractéristiques des titres émis

Dénomination de l'emprunt : « **BNA Subordonné 2018-1** »

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Les obligations subordonnées seront nominatives.

Catégorie des titres :

Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination.

Législation sous laquelle les titres sont créés :

Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination. De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous titre 5, chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

- Suite -

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance des intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/08/2018** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/08/2018**, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de **8,25%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,00%** brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 200 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois **d'Août de l'année N-1 au mois de Juillet de l'année N**.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation subordonnée. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **10/08/2023** pour la catégorie A et le **10/08/2025** pour la catégorie B.

- Suite -

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de **100** dinars par obligation subordonnée.

Païement:

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **10 Août** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **10/08/2019** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **10/08/2019** pour la catégorie A et le **10/08/2021** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (Taux fixe) :

- Pour les obligations subordonnées de la catégorie A, ce taux est de **8,25%** pour le présent emprunt ;
- Pour les obligations subordonnées de la catégorie B, ce taux est de **8,50%** pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (Taux variable) :

- Pour les obligations subordonnées de la catégorie A, cette marge est de **2,00%** pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt ;
- Pour les obligations subordonnées de la catégorie B, cette marge est de **2,25%** pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt ;

Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang

➤ **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence « **BNA 2018** » enregistré auprès du CMF en date du **24 Avril 2018** sous le numéro **18-004**.

- Suite -

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

➤ **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie : Le présent emprunt obligataire subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Mode de placement :

Le présent emprunt obligataire subordonné est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du Code des Sociétés Commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des

- Suite -

porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

III. Renseignements généraux

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «**BNA Subordonnée 2018-1**» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

Marché des titres : Les titres de capital de la BNA sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe deux emprunts obligataires émis par la BNA cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la BNA s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse (BNA CAPITAUX) de demander l'admission de l'emprunt «**BNA Subordonné 2018-1**» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge des obligations subordonnées par Tunisie Clearing :

La Banque Nationale Agricole s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**BNA Subordonné 2018-1**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

➤ Nature du titre

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des

- Suite -

titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance ».

➤ **Qualité de crédit de l'émetteur**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

➤ **Le marché secondaire**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la Bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 24 Avril 2018 sous le n°18-1001, du document de référence « BNA 2018 » enregistré auprès du CMF en date du 24 Avril 2018 sous le n°18-004, des états financiers relatifs à l'exercice 2017 de la BNA tels qu'ils seront approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 Avril 2018 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre 2018 pour tout placement sollicité après le 20 Juillet 2018.

La note d'opération et le document de référence « BNA 2018 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de BNA Capitaux: www.Bnacapitaux.com.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2018 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 Juillet 2018.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.**

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2018, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2018. Il doit être, également, accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« ABC TUNISIE 2018-01 »**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de ABC TUNISIE réunie le **17/05/2017** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars à émettre dans un délai maximal de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

La même Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale de la banque le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions des emprunts en question.

Le Conseil d'Administration réuni le **12/09/2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 7,00% brut l'an au minimum et 8,50% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les modalités de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé le montant de l'émission à 20 millions de dinars et les durées de l'emprunt ainsi que les taux d'intérêt comme suit :

- ✓ Catégorie A : 8,20% brut l'an et/ou TMM+2,20% sur 5 ans ;
- ✓ Catégorie B : 8,40% brut l'an et/ou TMM+2,40% sur 7 ans dont 2 années de grâce ;
- ✓ Catégorie C : 8,50% brut l'an et/ou TMM+2,50% sur 7 ans avec remboursement in fine.

But de l'émission : ABC TUNISIE, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

La banque se trouve dans une situation de conformité totale par rapport aux normes et ratios prudentiels. Par cette émission obligataire, la banque vise à collecter des ressources additionnelles pour supporter sa stratégie de développement future. Aussi, la banque cherche à s'adresser au marché financier et solliciter l'épargne publique, afin de devenir un émetteur récurrent et diversifier ses sources de financement futures.

Dénomination de l'emprunt : « ABC TUNISIE 2018-01 ».

Montant : 20.000.000 dinars divisé en 200.000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

- Suite -

Le montant définitif de l'emprunt « ABC TUNISIE 2018-01 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Formes des titres : Toutes les obligations du présent emprunt seront nominatives.

Taux d'intérêts :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,20%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 220 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de **8,20%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,40%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 240 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de **8,40%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans avec remboursement in fine :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de **8,50%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,20%** l'an pour la catégorie A, de **8,40%** l'an pour la catégorie B et de **8,50%** l'an pour la catégorie C.

- Suite -

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de mars 2018 (à titre indicatif), qui est égale à **5,218%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **7,418%** pour la catégorie A, de **7,618%** pour la catégorie B et de **7,718%** pour la catégorie C. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,20%** pour la catégorie A, de **2,40%** pour la catégorie B et de **2,50%** pour la catégorie C et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale : Les obligations de l'emprunt obligataire « ABC TUNISIE 2018-01 » sont émises selon trois catégories :

- ✓ une catégorie A sur une durée de **5 ans** ;
- ✓ une catégorie B sur une durée de **7 ans dont deux années de grâce** ;
- ✓ une catégorie C sur une durée de **7 ans**.

Durée de vie moyenne : La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour la catégorie A, de **5 ans** pour la catégorie B et de **7 ans** pour la catégorie C.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,714 années** pour la catégorie A, de **4,227 années** pour la catégorie B et de **5,554 années** pour la catégorie C.

Période de souscription et de versement : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **07/05/2018** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **02/07/2018**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (20.000.000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200.000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20.000.000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **02/07/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **16/07/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **02/07/2018**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **02/07/2018** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sous les catégories A et B sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

Les obligations émises sous la catégorie C feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

L'emprunt sera amorti en totalité le **02/07/2023** pour la catégorie A et le **02/07/2025** pour les catégories B et C.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **02 juillet** de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **02/07/2019**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **02/07/2019** et le premier remboursement en capital aura lieu le **02/07/2021**.

Pour la catégorie C, le premier paiement en intérêts aura lieu le **02/07/2019** et le remboursement en capital aura lieu in fine le **02/07/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **07/05/2018** aux guichets de TUNISIE VALEURS intermédiaire en Bourse (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « ABC TUNISIE 2018-01 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier, ainsi que la quantité d'obligations y afférente

Garantie : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie particulière.

Notation : Le présent emprunt obligataire n'est pas noté. Néanmoins, la banque ABC Tunisie s'est engagée à se faire noter et à noter les titres émis dans le cadre du présent emprunt obligataire auprès d'une agence de notation spécialisée et reconnue par le Conseil du Marché Financier et ce, pour toute la durée de vie de l'emprunt.

Dans ce cadre, la banque a déjà pris contact avec l'agence de notation Fitch Ratings et le commencement des travaux est imminent.

- Suite -

Cotation en Bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, ABC TUNISIE s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « ABC TUNISIE 2018-01 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : ABC TUNISIE s'engage, dès la clôture de l'emprunt « ABC TUNISIE 2018-01 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le N° **18-1000** en date du **19 avril 2018**, du document de référence « Bank ABC Tunisie 2018 » enregistré par le CMF en date du **13 avril 2018** sous le N° **18-003**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2018, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2018 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2018.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de ABC TUNISIE, ABC Building Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac, 1053 Tunis, TUNISIE VALEURS, intermédiaire en Bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2018 et les états financiers relatifs à l'exercice 2017 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 avril 2018 et le 30 avril 2018.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2018. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «Hannibal Lease Subordonné 2018-01»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 17/05/2017 a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés d'un montant de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) sur 2017 et 2018 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni 23/03/2018 a approuvé les modalités et les conditions de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné HL 2018-01 » à savoir :

Montant de l'emprunt obligataire	: 15 000 000 dinars susceptible d'être porté à 20 000 000 dinars ;
Nominal de l'obligation	: 100 dinars par obligation ;
Forme d'Obligation	: les obligations sont nominatives ;
Prix d'émission	: 100 dinars par obligation payable intégralement à la souscription ;
Taux d'intérêt	: Catégorie A : 8,3% et/ou TMM+2,1% brut par an au choix du souscripteur, Catégorie B : 8,5% brut par an ;
Durée	: 5 ans pour la catégorie A et 7 ans (dont 2 années de grâce) pour la catégorie B ;
Amortissement	: les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour la catégorie A et à la 3ème année pour la catégorie B.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**Montant**

L'emprunt obligataire subordonné « HL 2018-1 » est d'un montant de 15 000 000 dinars susceptible d'être porté à 20 000 000 dinars divisé en 150 000 obligations subordonnées susceptibles d'être portées à 200 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars. Le

- Suite -

montant définitif de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2018-01 » fera l'objet d'une publication officielle du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **26/04/2018** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **28/05/2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/05/2018**, les souscriptions à cet emprunt subordonné seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/05/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **20/07/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **26/04/2018** auprès de MAC SA intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

But de l'émission

Hannibal Lease, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, le présent emprunt obligataire subordonné permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire. En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

Dénomination de l'emprunt : « Emprunt subordonné HL 2018-01 ».

- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 : des obligations.

- Suite -

Prix de souscription et d'émission:

Le prix d'émission est de **100 dinars** par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/05/2018**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **28/05/2018** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

- Taux fixe : Taux annuel brut de **8,3%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,1%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **Mai** de l'année N-1 au mois d'**Avril** de l'année N.

Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

- Taux fixe : Taux annuel brut de **8,5%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **28/05/2023** pour la catégorie A et le **28/05/2025** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **28/05** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **28/05/2019** pour toutes les catégories.

- Suite -

Le premier remboursement en capital aura lieu le **28/05/2019** pour la catégorie A et le **28/05/2021** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,3%** l'an pour la catégorie A et **8,5%** l'an pour la catégorie B.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêté au mois de Mars 2018 (à titre indicatif), qui est égale à 5,2175%; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,3175%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,1%**, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Catégorie A :

Les obligations subordonnées de la catégorie A sont émises pour une période totale de **5 ans**.

Catégorie B :

Les obligations subordonnées de la catégorie B sont émises pour une durée totale de **7 ans dont 2 ans de grâce**.

Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie **A** et **5 ans** pour la catégorie **B**.

Duration de l'emprunt :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,711 années** pour la catégorie A et **4,219 années** pour la catégorie B.

Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance :

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts

- Suite -

obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 03 Août 2017 sous le numéro 17/003. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang :

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note B+ (tun) à la présente émission de la société Hannibal Lease et ce, en date du **20/03/2018**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions à cet emprunt seront reçues aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux

- Suite -

unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations subordonnées revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du premier Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de cinq mille dinars (5 000 DT) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 DT) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « **Emprunt subordonné HL 2018-01** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

Marché des titres

Il existe à fin Mars 2018, 10 emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2018-01 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2018-01 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre :

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination).

- Suite -

Qualité de crédit de l'émetteur :

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire :

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « **Emprunt Subordonné HL 2018-01** » visée par le CMF en date du **10/04/2018** sous le numéro **18-0999**, du document de référence « **Hannibal Lease 2017** » enregistré par le CMF en date du **03/08/2017** sous le n°**17-003**, de son actualisation enregistrée par le CMF en date du **30 Novembre 2017** sous le numéro **17-003/A001**. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le **20 avril 2018**. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017 pour tout placement sollicité après le **30 avril 2018**.

La note d'opération et le document de référence « HL 2017 » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsacom.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2018 et les états financiers relatifs à l'exercice 2017 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, respectivement au plus tard le **20 avril 2018** et le **30 avril 2018**.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.**

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2018, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE**« ATL 2018-1 »**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'ATL tenue le **11/05/2017** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Le Conseil d'Administration réuni le **12/03/2018** a décidé d'émettre un emprunt obligataire de 30 millions de dinars susceptible d'être porté à 50 millions de dinars aux conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
Catégorie A	5 ans	8,30%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,20%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie C	7 ans dont 2 ans de grâce	8,50%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

Dénomination de l'emprunt : « ATL 2018-1 ».

Montant : **30 000 000 dinars** susceptible d'être porté à **50 000 000 dinars** divisé en 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 500 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2018-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Formes des titres : Toutes les obligations du présent emprunt seront nominatives.

Taux d'intérêts :

Les obligations du présent emprunt « ATL 2018-1 » seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de **8,30%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans :

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,20%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze

- Suite -

➤ derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 220 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce :

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de **8,50%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,30%** l'an pour la catégorie A et **8,50%** l'an pour la catégorie C.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : Pour les obligations de la catégorie B, la marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Mars 2018 (à titre indicatif), qui est égale à **5,218%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **7,418%**. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,20%** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale :

✓ Catégories A et B : Les obligations des catégories A et B sont émises pour une période totale de **5 ans** ;

✓ Catégorie C : Les obligations de la catégorie C sont émises pour une durée totale de **7 ans dont 2 ans de grâce**.

Durée de vie moyenne : La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations des catégories A et B et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie C.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,711 années** et de **4,219 années** pour les obligations de la catégorie C.

Période de souscription et de versement : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **27/04/2018** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **17/07/2018**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 500 000 obligations.

- Suite -

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/07/2018**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/07/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **27/07/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/07/2018** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en Bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/07/2018** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour les catégories A et B et à la troisième année pour la catégorie C.

L'emprunt sera amorti en totalité le **17/07/2023** pour les catégories A et B et le **07/07/2025** pour la catégorie C.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **17 juillet** de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le **17/07/2019** et ce, pour toutes les catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **17/07/2019** pour les catégories A et B et le **17/07/2021** pour la catégorie C.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers **TUNISIE CLEARING**.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **27/04/2018** auprès de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux– intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **ATL 2018-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par AFC, intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Garantie : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie particulière.

Notation de l'émission : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **23/03/2018**, la note à long terme « **BB (tun)** » à l'emprunt obligataire « **ATL 2018-1** ».

- Suite -

Cotation en Bourse : L'Arab Tunisian Lease s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « AFC » de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « **ATL 2018-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « **ATL 2018-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le N° **18-0998** en date du **06 avril 2018**, du document de référence « **ATL 2017** » enregistré par le CMF en date du **30 juin 2017** sous le N° **17-002**, de son actualisation enregistrée par le CMF en date du **30 novembre 2017** sous le N° **17-002/A001**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/04/2018 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017 pour tout placement sollicité après le 30/04/2018.

La note d'opération, le document de référence « **ATL 2017** » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 – Mahragène ; de l'AFC intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2018 et les états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2018 et le 30/04/2018.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE LAND'OR
SIEGE SOCIAL : BIR JEDID 2054 KHELIDIA

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle le jeudi 05 juillet 2018 à 11 Heures à l'Hôtel CONCORDE les Berges du Lac Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification de la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire;
- Lecture du rapport annuel de gestion de l'exercice 2017 ;
- Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes pour les comptes individuels arrêtés au 31/12/2017 ;
- Approbation des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2017 ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2017 ;
- Approbation des conventions relevant de l'application de l'article 200 du Code des sociétés commerciales ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
- Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes pour les comptes consolidés arrêtés au 31/12/2017 ;
- Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2017 ;
- Approbation des conventions relevant de l'application de l'article 475 du Code des sociétés commerciales ;
- Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

Les documents relatifs à ladite assemblée générale sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société à Bir Jedid 2054 Khélidia dans les délais légaux et pendant les horaires d'ouverture.

بلاغ الشركات

إستدعاء للجلسة العامة العادية و الخارقة للعادة

شركة حلويات الأغالبة "سوبوكو"

المقر الإجتماعي : المنطقة الصناعية أريانة-تونس-

إن السادة المساهمين في شركة حلويات الأغالبة "سوبوكو" مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية و الخارقة لمعادة اللتان ستتعدان يوم الخميس 21 جوان 2018 بداية من الساعة العاشرة صباحا بنزل الكنتيننتال Continental القيروان و ذلك للتداول حول جداول الأعمال التّاليّة :

الجلسة العامة العادية:

- دراسة تقرير مجلس الإدارة عن تصرّف سنة 2017.
- تلاوة التقرير العام و التّقرير الخاصّ لمراقب الحسابات عن تصرّف سنة 2017.
- المصادقة على تقرير مجلس الإدارة و حسابات النتائج لسنة 2017 و تخصيص النتائج.
- إبراء ذمّة أعضاء مجلس الإدارة لتصرّف سنة 2017.
- المصادقة على الإتفاقيات المنصوص عليها بمجلة الشركات التجارية.
- ضبط مكافئات الحضور لأعضاء مجلس الإدارة.
- تسمية مراقب حسابات.
- مسائل مختلفة.

الجلسة العامة الخارقة للعادة على إثر الجلسة العامة العادية :

- الزيادة في رأس المال الاجتماعي
- تنقيح القانون الأساسي.

AVIS DE SOCIETES



Tunis Le 14 Juin 2018

**LISTE DES CANDIDATS AYANT DEPOSES DES OFFRES
DE MANIFESTATION D'INTERET POUR
L'ACQUISITION DE 69.15% DU CAPITAL DE LA
BANQUE ZITOUNA ET 70% DU CAPITAL DE ZITOUNA
TAKAFUL**

1- Arab Tunisian Bank (**Tunisie**).

2- La société Majda Tunisia (**Tunisie**).

3- **Consortium** : Amana Sàrl (**Tunisie**) - Alfa Lux Sàrl (**Luxembourg**) - Moulin Holding (**Tunisie**) - Rusd Investment Bank INC (**Malysie**) - Consortium Tuniso - Koweitien de Développement « CTKD » (**Tunisie**).

4- **Consortium** : Super Mousse (**Tunisie**) - Fethi Neifar (**Tunisie**).

5- La banque Centrale Populaire (**Maroc**).

6- **Consortium** : Crédit Immobilier et Hôtelier « CIH BANK » (**Maroc**) - Qatar International Islamic Bank « QIIB » (**Qatar**) – Caisse de Dépôt et de Gestion « CDG » (**Maroc**).

7- Coris Holding (**Burkina Faso**).

NB:

- La liste des candidats pré-qualifiés sera annoncée après la finalisation des travaux de dépouillement des offres.

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO**SOCIETE NEW BODY LINE***SIEGE SOCIAL: AVENUE ALI BALHAOUANE 5199 MAHDIA TUNISIE*

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 08 juin 2018, la société NEW BODY LINE publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :**1^{ère} résolution : Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2017.**

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2017, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve ledit rapport.

Cette résolution mise au vote est adoptée à la majorité des présents ou représentés

2^{ème} résolution : Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2017 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2017.

Après lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2017, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans aucune réserve, les états financiers de la société arrêtés au 31-12-2017.

Cette résolution mise au vote est adoptée à la majorité des présents ou représentés

3^{ème} résolution : Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution mise au vote est adoptée à la majorité des présents ou représentés

4^{ème} résolution : Affectation du résultat 2017

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2017 comme suit :

Libellé	Montant DT
Résultat de l'exercice	2 000 399.546
Résultats reportés	13 986.000
Total bénéfice à répartir	2 014 385.546
Affectation pour :	
• Réserve Légale (complément 10% du Capital)	-26 974.160
• Réserves facultatives	-287 251.386
• Reliquat sur le bénéfice 2017 à répartir	1 700 160.000
• Dividendes à distribuer soit 0,400 dinars par action et 40% du nominal	-1 700 160.000
Nouveau report à nouveau	0,000

(*) Soit un dividende de 0,400 dinars par action correspondant à une rémunération à hauteur de 40% du nominal.

Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 16 juillet 2018

- Suite -

Cette résolution mise au vote est adoptée à la majorité des présents ou représentés

5^{ème} résolution : Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2017.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2017.

Cette résolution mise au vote est adoptée à la majorité des présents ou représentés

6^{ème} résolution : Fixation du montant des jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération annuelle à allouer aux différents membres du Conseil d'Administration, sous forme de jetons de présence à raison de **2 000 DT** nets par administrateur. Cette rémunération restera valable jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution mise au vote est adoptée à la majorité des présents ou représentés

7^{ème} résolution : Renouvellement de mandat des administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant l'arrivée à terme du mandat de l'ensemble des administrateurs suivants :

- 1 M. Karim REJEB SFAR,
- 2 M. Nessim REJEB,
- 3 M. Hédi REJEB SFAR
- 4 Mme. Hanène REJEB,
- 5 M. Walid BEN RHOUMA (représentant des petits porteurs).
- 6 M. Amir MECHRIA (représentant des petits porteurs),

Décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une nouvelle période de trois, soit jusqu'à la tenue de l'AGO qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2020 :

1. M. Karim REJEB SFAR,
2. M. Nessim REJEB,
3. M. Hédi REJEB SFAR
4. Mme. Hanène REJEB,
5. M. Walid BEN RHOUMA (représentant des petits porteurs).

Cette résolution mise au vote est adoptée à la majorité des présents ou représentés

8^{ème} résolution : Nomination d'un commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant l'arrivée à terme du mandat du commissaire aux comptes M. Kaies BOUHAJJA, décide de nommer la société Univers Audit, membre de l'OECT, en qualité de nouveau commissaire aux comptes de la société et ce pour une période de trois ans couvrant les exercices de 2018 à 2020.

Cette résolution mise au vote est adoptée à la majorité des présents ou représentés

9^{ème} résolution : Pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du Procès-verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir, au Président-Directeur Général ou à son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales d'enregistrement et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution mise au vote est adoptée à la majorité des présents ou représentés

- Suite -2. Le bilan après affectation du résultat :**(PRIME EN DINARS)**

ACTIFS	Notes	31-12-2017	31-12-2016
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
TIFS IMMOBILISES			
nobilisations Incorporelles	3.1	179 830	179 830
ortissements		-173 354	-123 143
		6 476	56 687
nobilisations Corporelles	3.2	4 197 386	4 118 562
ortissements		-2 696 576	-2 384 793
		1 500 810	1 733 769
nobilisations financières		0	0
TAL DES ACTIFS IMMOBILISES		1 507 286	1 790 456
TRES ACTIFS NON COURANTS		0	0
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>1 507 286</u>	<u>1 790 456</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
cks	3.3	1 404 422	1 378 690
visions pour dépréciation des stocks		-69 889	-58 587
		1 334 533	1 320 103
ents et comptes rattachés	3.4	1 547 173	1 335 905
visions clients et comptes rattachés		0	-96 224
		1 547 173	1 239 681
res actifs courants	3.5	30 226	91 538
visions des autres actifs courant		-13 700	-13 700
		16 526	77 838
cements et autres actifs financiers	3.6	7 681 740	6 109 076
uidités et équivalent de liquidités	3.7	1 513 984	2 239 959
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		<u>12 093 956</u>	<u>10 986 657</u>
TOTAL DES ACTIFS		13 601 242	12 777 113

- Suite -

(EXPRIME EN DINARS)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31-12-2017	31-12-2016
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		4 250 400	3 864 000
Autres capitaux propres		129 370	156 047
Réserves		1 629 367	1 701 542
Avoir des Actionnaires		-272 781	-203 837
Prime d'émission		4 720 600	4 720 600
Autres compléments d'apport		36 069	36 069
Résultat reporté		0	0
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</u>		<u>10 493 027</u>	<u>10 274 421</u>
Résultat de l'exercice		0	0
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>	3.8	<u>10 493 027</u>	<u>10 274 421</u>
<u>PASSIFS</u>			
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS			
		0	0
PASSIFS COURANTS			
Préposés et comptes rattachés	3.9	595 616	379 744
Autres passifs courants	3.10	2 512 599	2 122 948
Comptes bancaires et Autres passifs financiers		0	0
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		3 108 215	2 502 692
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		13 601 242	12 777 113

3- L'état d'évolution des capitaux propres

Libellé	Capital Social	Réserves Légales	Autres Réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Autres capitaux propres	Avoir des actionnaires	Prime d'émission	Autres compléments d'apports	Total
Etat des capitaux propres au 31/12/2017 avant affectation	4 250 400	398 066	917 076	13 986	2 000 400	129 370	-272 781	4 720 600	36 069	12 193 186
Modification du statut au PV AGO du 06/2018		26 974	287 252	1 686 174	-2 000 400					0
Dividendes à distribuer				-1 700 160						-1 700 160
Etat des capitaux propres au 31/12/2017 affectation	4 250 400	425 040	1 204 328	0	0	129 370	-272 781	4 720 600	36 069	10 493 026

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO**Société Magasin Général**

Siège Social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 12 juin 2018, la société Magasin Général publie ci-dessous :

- ◆ Les résolutions adoptées ;
- ◆ Le bilan après affectation du résultat ;
- ◆ Le tableau d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :**PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue régulièrement le **12 juin 2018 à 9 heures** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis au 2 rue du Lac Turkana, les Berges du lac 1 - Tunis, Tunis sur convocation du conseil d'administration conformément à l'article 276 du code des sociétés commerciales et aux statuts de la société.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture des rapports de gestion de la Société Magasin Général et du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2017 et des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de la Société Magasin Général et aux états financiers consolidés du Groupe Magasin Général, arrêtés au 31/12/2017, l'assemblée générale ordinaire décide :

- d'approuver sans réserve le rapport de gestion relatif à l'exercice 2017 et les états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2017 ;
- et d'approuver sans réserve le rapport de gestion du Groupe Magasin Général relatif à l'exercice 2017 et les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2017.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de donner quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2017.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

QUATRIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide de répartir comme suit le résultat de l'exercice 2017 :

Rubrique	Montant
Résultat de l'exercice 2017	22 126 692
Résultat reporté des exercices antérieurs	3 134 553
Réserve pour réinvestissements exonérés	(9 000 000)
Bénéfice distribuable	16 261 245
Dividende	8 036 875
Résultat reporté	8 224 370

Cette affectation se traduit par la distribution d'un dividende de 0,700 DT par action soit 70 % du nominal des actions.
Ce dividende sera mis en paiement à partir de 31 août 2018.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

- Suite -

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire ratifie les opérations intergroupes effectuées en 2017 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales telles qu'elles sont autorisées par le conseil d'administration et mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence des administrateurs au titre de l'exercice 2017, à raison de 5.000 DT par administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant de la rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2017, à raison de 7.500 DT par membre.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire reconduit son autorisation au conseil d'administration à acheter et à revendre les actions propres de la société, dans le cadre des dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 99/92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000, en vue de réguler ses cours sur le marché.

Elle délègue au conseil d'administration le pouvoir de fixer le prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins-values pouvant être constatées.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide le renouvellement du mandat d'administrateur de monsieur Philippe SAUDO et de la Société New Corp pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve la fermeture du point de vente (Batam Bardo) et la cession de son fonds de commerce.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

- Suite -

ONZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire prend acte du dépassement du montant des emprunts approuvés à titre de l'exercice 2017 et entérine l'excédent de 13.2 MDT destiné au financement des projets d'investissements.

Au titre de l'exercice 2018, l'assemblée générale ordinaire approuve la conclusion d'emprunts à moyen terme pour un montant global de 40 MDT destinés au financement du plan d'investissement, dont 13.2 MDT sont débloqués conformément au paragraphe précédent et approuve aussi l'octroi d'hypothèques garantissant ces crédits ainsi que l'engagement de crédits de gestion totalisant la somme en principal de 120 MDT.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

DOUZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve aussi le consentement d'une caution pour garantir le paiement des crédits d'un montant de cinq millions de dinars au profit de la Société BHM Promogro et la Société Centrale Magasin Général.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

TREIZIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication prévues par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

1. Le bilan après affectation du résultat :

Actifs	2017	2016	Capitaux Propres et Passifs	2017	2016
Actifs non courants					
Actifs immobilisés					
Immobilisations incorporelles	49 597 835	39 926 764	Capital social	11 481 250	11 481 250
- amortissements immobilisations incorporelles	-14 505 788	-10 885 512	Réserves	56 348 858	47 229 117
Immobilisations incorporelles nettes	35 092 047	29 041 252	Actions propres	-439 936	-439 936
Immobilisations corporelles	225 959 668	205 554 758	Autres compléments d'apport	630 772	622 836
- amortissements immobilisations corporelles	-113 104 213	-93 848 528	Résultats reportés	8 224 370	3 134 554
Immobilisations corporelles nettes	112 855 456	111 706 230	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	76 245 314	62 027 821
Immobilisations financières	120 546 673	110 426 471	Amortissements dérogatoires	-	52 031
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières	-532 621	-532 621	Résultat de l'exercice		
Immobilisations financières nettes	120 014 053	109 893 850	Total des capitaux propres après résultat de l'exercice	76 245 314	62 079 852
Total des actifs immobilisés	267 961 556	250 641 332	Passifs	0	0
Autres actifs non courants	647 812	1 528 895	Passifs non courants	0	0
Total des actifs non courants	268 609 368	252 170 027	Emprunts et dettes assimilées	123 710 693	110 700 390
Actifs courants					
Stocks	74 433 795	69 287 256	Provisions pour risques et charges	6 889 637	5 464 331
-Provision pour dépréciation des stocks	-4 241 807	-4 799 886			
Stocks nets	70 191 988	64 487 371	Dépôts et cautionnements reçus	7 402	7 402
Clients et comptes rattachés	19 346 365	21 625 966			
-Provision pour créances douteuses	-8 920 073	-9 709 372	Total des passifs non courants	130 607 732	116 172 123
Clients et comptes rattachés nets	10 426 292	11 916 595	Passifs courants	0	0
Autres actifs courants	56 417 896	34 676 148	Fournisseurs et comptes rattachés	192 911 345	175 285 555
Provisions pour dépréciations des actifs courants	-4 402 967	-4 103 903	Autres passifs courants	38 229 243	32 530 752
Autres actifs courants nets	52 014 929	30 572 245	Concours bancaires et autres passifs financiers	121 061 589	104 069 804
Placements et autres actifs financiers	139 560 833	122 875 978	Total des passifs courants	352 202 177	311 886 111
Liquidités et équivalents de liquidités	18 251 812	8 115 870			
Total des actifs courants	290 445 854	237 968 058	Total des passifs	482 809 909	428 058 234
Total des actifs	559 055 222	490 138 085	Total des capitaux propres et des passifs	559 055 223	490 138 085

- Suite -**1. Le tableau d'évolution des capitaux propres :**

Libellé	Capital social	Réserves légalés	Prime d'émission	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves pour fonds social	Intérêts courus sur fonds social	Actions propres	Autres compléments d'apports	Résultats reportés	Amortissements dérogatoires	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2017 avant affectation du résultat	11 481 250	1 148 125	35 718 750	7 403 999	1 619 989	1 457 995	-439 936	630 772	3 134 553	0	22 126 692	84 282 188
Affectation du résultat de l'exercice 2017 suivant décision de l'AGO du 12/06/2018				9 000 000					13 126 692		-22 126 692	0
Distribution du dividende									-8 036 875			-8 036 875
Capitaux propres au 31/12/2017 après affectation du résultat 2017	11 481 250	1 148 125	35 718 750	16 403 999	1 619 989	1 457 995	-439 936	630 772	8 224 370	0	0	76 245 313

بلاغ الشركات

مشروع القرارات

شركة حلويات الأغالبة "سوبوكو"

المقر الإجتماعي : المنطقة الصناعيّة أريانة-تونس

مشروع القرارات التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة العادية للسنة المالية 2017 التي ستعقد يوم 21 جوان 2018.

القرار الأوّل

بعد إستماعها إلى تلاوة تقرير مجلس الإدارة و تقرير ي مراقب الحسابات و الإيضاحات الإضافية تصادق الجلسة العامة العادية على تقرير مجلس الإدارة ، كما تصادق على القوائم المالية المتعلقة بالسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2017 و التي تمّ تقديمها طبقا للقانون عدد 112 المؤرّخ في 30 ديسمبر 1996 و المتعلّق بنظام المحاسبة لهؤسّسات.

وقعت المصادقة على هذا القرار

القرار الثاني

صادقت الجلسة العامة العادية على تخصيص الأرباح المبينة في الموازنة لسنة 2017 كما يلي :

- جملة الأرباح للسنة المالية 2017 7.302.557,223 دينار

- نتائج مؤجلة سابقة 272.225,050 دينار

الجملة 7.574.782,273 دينار

التخصيص :

- تخصيص لذمة المدخّرات القانونية 378.750,000 دينار

- تخصيص لحساب خاص بالإستثمار 2.500.000,000 دينار

- تخصيص لذمة الإحتياطيات العادية 4.500.000,000 دينار

- تخصيص نتائج مؤجلة 196.032,273 دينار

الجملة 7.574.782,273 دينار

وقعت المصادقة على هذا القرار

القرار الثالث

قرّر الجلسة العامة العادية على توزيع قسط من الأرباح إلى المساهمين بمبلغ جملي قدره سبعمائة ملّيم (700 ملّيم) لسهم الواحد توزع على كل المساهمين كل حسب ما يمتلكه في رأس المال بتاريخ اليوم أي بمبلغ جملي قدره 3.080.000 دينار .

وقعت المصادقة على هذا القرار

القرار الرابع

قررت الجلسة العامة العادية منح مجلس الإدارة بعنوان منحة الحضور للسنة الماليّة 2017 مبلغ 6.125 دينار توزع بين كل الأعضاء بالتساوي.

وقعت المصادقة على هذا القرار

- Suite -

القرار الخامس

طبقا للفصل 200 و ماتبعه من مجلة الشركات التجارية, تصادق الجلسة العامة على كل الإتفاقيات و المعاملات المنصوص عليها بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات .
كل الإتفاقيات المبرمة خلال سنة 2017 أو من قبل يواصل مجلس الإدارة العمل بها خلال سنة 2018 و يمكن لمجلس الإدارة القيام بعمليات تجارية عادية مع الشركات المذكورة أعلاه أو مع شركات يكون لأعضاء مجلس الإدارة بها علاقة و مصالح مباشرة أو غير مباشرة .
وقعت المصادقة على هذا القرار

القرار السادس

قررت الجلسة العامة العادية تسمية مكتب الزحاف و شركاؤه مراقب حسابات الشركة لمدة ثلاثة سنوات 2018-
2019 و 2020 و بالتالي تنتهي مهامه خلال الجلسة العامة العادية التي ستعقد سنة 2020 للنظر في حسابات السنة المالية 2020.
وقعت المصادقة على هذا القرار

القرار السابع

تمنح الجلسة العامة العادية شهادة براءة تامة دون أي تحفظ لأعضاء مجلس الإدارة لتصرفهم خلال السنة المالية 2017.
وقعت المصادقة على هذا القرار

القرار الثامن

نسند الجلسة العامة العادية تفويضا كاملا لكلّ حاملي نسخ أو مضامين من هذه القرارات بغية إتمام الإجراءات القانونية المتعلقة بالنشر .
وقعت المصادقة على هذا القرار

بلاغ الشركات

مشروع القرارات

شركة سوبوكو

المقر الاجتماعي: المنطقة الصناعية أريانة - تونس

مشروع القرارات التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة الخارقة للعادة التي ستعقد يوم 21 جوان 2018.

القرار الأول

بعد الإطلاع على تقرير مجلس الإدارة و الموافقة على جميع أجزاءه، و بإقتراح من المجلس في إجتماعه المنعقد يوم السبت 14 أفريل 2018، قرّر المساهمون المجتمعون بالجلسة العامة الخارقة للعادة الترفيع في رأس المال الإجتماعي بما قدره مليوني و خمسمائة ألف دينار (2.500.000,000 دينار) ليرتفع من 22.000.000,000 دينار إلى 24.500.000,000 دينار و ذلك بإصدار 500.000 سهما إسميًا قيمة السهم الواحد خمسة دنانير و يكون الترفيع في رأس المال بإدماج الحساب الخاص بالإستثمار.

و تقع الزيادة لكل المساهمين مع ما يمتلكون من أسهم في رأس المال بتاريخ الجلسة العامة الخارقة للعادة كل مالك 44 سهم قديم يتمتع بـ 5 أسهم مجاناً.

تفوض الجلسة العامة الخارقة للعادة لمجلس الإدارة الممثل في شخص رئيسه كل الصلاحيات للقيام بالإجراءات العملية و القانونية المتعلقة بالترفيع في رأس المال و معاينة تحقيق عملية الترفيع و تنقيح القانون الأساسي على أساس ذلك.

إنّ الأسهم الجديدة تخضع لكل أحكام القانون الأساسي تماماً مثل الأسهم القديمة و تتمتع بنفس الحقوق بداية من غرة جانفي 2018.

وقعت المصادقة على هذا القرار

القرار الثاني

تبعاً لما جاء بالقرار الأول من هذا المحضر قرّرت الجلسة العامة الخارقة للعادة تنقيح الفصل السادس من القانون الأساسي و يصبح التنقيح نهائياً بعد إتمام عملية الزيادة في رأس المال المذكورة أعلاه.

الفصل السادس الجديد من القانون الأساسي :

حدّد رأس مال الشركة بما قيمته أربعة و عشرون مليون و خمسمائة ألف دينار (24.500.000,000 د) مقسّمة إلى 4.900.000 سهماً بقيمة إسمية 5 دنانير للسهم الواحد.

وقعت المصادقة على هذا القرار

القرار الثالث

أعطيت السلطة إلى حامل أصل أو نظير أو نسخة من هذا المحضر للقيام بالإجراءات القانونية أينما لزم الأمر
وقعت المصادقة على هذا القرار

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGE

Société Magasin Général

Siège Social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 juin 2018, la société Magasin Général publie les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire s'est tenue régulièrement le **12 juin 2018 à 11 heures** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis au 2 rue du Lac Turkana, les Berges du lac 1 - Tunis, sur convocation du conseil d'administration conformément à l'article 276 du code des sociétés commerciales et aux statuts de la société.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire décide la refonte et l'adoption de nouveaux statuts tels que proposés par le conseil d'administration, les nouveaux statuts font partie intégrante du présent procès-verbal.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

TROISIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication prévues par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

Société anonyme au capital de 160.000.000 Dinars

Siège social 5 Rue de Syrie – Tunis

RCS :B142431996

La Banque Nationale Agricole porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le **23 mai 2018**, a décidé d'augmenter le capital de la banque pour le porter de **160 000 000** dinars à **176 000 000** dinars, et ce par incorporation de **16 000 000** dinars, à prélever sur les réserves.

Cette augmentation du capital sera réalisée par la création de **3 200 000** actions nouvelles, de nominal **5 DT** chacune, à attribuer aux détenteurs des actions anciennes composant le capital actuel et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse, à raison d'**une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes**, avec entrée en jouissance au **1^{er} janvier 2018**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance à compter du **1^{er} janvier 2018**.

Détachement du droit d'attribution :

En vertu des pouvoirs qui lui ont été confiés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du **23 mai 2018**, le conseil d'administration réuni le **06 juin 2018** a décidé le détachement du droit d'attribution relatif à cette augmentation de capital, en date du **20 juin 2018**.

Cotation en Bourse :

Les actions anciennes de la Banque Nationale Agricole seront négociables en Bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **20 juin 2018**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **20 juin 2018** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées, et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **20 juin 2018**.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing à partir du **20 juin 2018**.

AVIS DE SOCIETES

AVIS DE DÉMARRAGE DES OPÉRATIONS DE SOUSCRIPTIONS PUBLIQUES DES PARTS D'UN FONDS D'AMORÇAGE POUR UNE NOUVELLE PÉRIODE DE SOUSCRIPTION

SOCIAL BUSINESS

Fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée
régé par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001
et par la Loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents

Agrément du CMF N° 08-2015 du 30 janvier 2015

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa (UGFS-NA) porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts du Fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée « Social Business » pour la nouvelle période de souscription a commencé le 25 avril 2018 et se terminera le 24 avril 2019.

Le nombre de parts émises au cours de cette deuxième période est fixé à 50 000 parts.

Le prix d'émission est égale à cent dinars (100 TND) par part émise, soit une somme d'émission globale qui s'élève à cinq millions de dinars (5 000 000 TND).

Le montant minimum par souscription est fixé à cent mille dinars (100 000 TND).

Cette période de souscription sera clôturée par anticipation dès que le montant des souscriptions atteindront cinq millions de dinars, ou, de toutes façons, au bout de cette période de souscription, même si l'actif cible n'est pas atteint.

AVIS DE SOCIETES

Emission de titres participatifs

**EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS
BEST LEASE**

Société Anonyme au Capital de 30.000.000 de dinars divisé en 30.000 000 actions de 1 Dinar chacune
Siège Social: 54, avenue Charles Nicolle Mutuelleville 1002 - Tunis
Registre de Commerce: B132611999
Matricule fiscal: 000MA 647746R

« ISDARAT BEST LEASE 2018-01 » « 2018-01 إصدارات باست ليز »

Emis sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du 25/03/2017 l'émission de titres participatifs à hauteur de 100 millions de dinars sur une période de cinq ans en plusieurs fois et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, Le Conseil d'Administration de BEST LEASE a décidé d'émettre les titres participatifs sans recours à l'Appel Public à l'Epargne à hauteur de 100 millions de dinars sur une période de cinq ans en plusieurs fois et a donné plein pouvoir à la direction générale pour en fixer les conditions et modalités.

A cet effet, la Direction Générale de BEST LEASE vise par la présente à émettre des titres participatifs d'un montant de 10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 titres, susceptible d'être porté à 18 000 000 de dinars divisé en 180 000 titres de 100 dinars chacun sans recours à l'Appel Public à l'Epargne selon les caractéristiques suivantes :

Durée	Taux de profit global prévu (*)	Avance annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
7 ans	8%	7,5%	0,5%	A la fin de la 7 ^{ème} année

(*) Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**1. Montant**

Le montant total de la présente émission est fixé à 10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 100 dinars susceptible d'être porté à 18 000 000 de dinars divisé en 180 000 titres participatifs.

2. Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du **11 juin 2018** et clôturés au plus tard le **31 juillet 2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du **31 juillet 2018**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la BEST LEASE à cette date.

- Suite -

3- Objet de l'émission

Le produit de l'émission sera utilisé par BEST LEASE dans le cadre de son activité générale.

4- But de l'émission

L'émission des titres participatifs, a pour objectif le renforcement des fonds propres de la société et le développement de ses ressources.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. La législation sous laquelle les titres sont créés:

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

Ils entrent également dans le champ d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

2. Dénomination des titres participatifs : « ISDARAT BEST LEASE 2018-01 »

« إصدارات باسست ليز 2018-01 »

3. Nature des titres : Titres de créance assimilés à des fonds propres.

4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

5. Date de jouissance en profits :

La date de jouissance en profits pour tous les titres émis est fixée au **01 août 2018**.

La 1^{ère} date de distribution des profits est fixée au 15/01/2019 pour l'avance et au 15/07/2019 pour le complément variable.

6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agréés chargés de la collecte des souscriptions.

8. Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs :

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par Tunisie Clearing qui assurera le service financier.

9. Remboursement :

Tous les titres participatifs émis **seront remboursés à la fin de la 7^{ème} année soit le 30/06/2025** à la valeur nominale.

BEST LEASE ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

10. Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans ;
- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans.

- Suite -

III. REMUNERATION ANNUELLE

La rémunération des titres participatifs est annuelle et prévue à 8% de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit:

. Première partie de la rémunération

Une avance prévue de 7,5% calculée sur la valeur nominale est payable le **15 janvier de chaque année sur l'exercice écoulé.**

. Deuxième partie de la rémunération

Un complément variable prévu à 0,5% de la valeur nominale est payable **le 15 juillet de chaque année après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.**

Le résultat net avant impôt est réparti entre porteurs de titres participatifs et actionnaires en fonction de leurs parts respectives dans les fonds propres nets tels que définis par l'article 5 de la Circulaire N° 91-24 du 17 Décembre 1991.

. La gestion du surplus par rapport au taux de profit global prévu à 8% :

Le profit en surplus par rapport au Taux de profit prévisionnel global fixé à 8% et qui a été calculé en appliquant la clé de répartition des bénéfices définie ci-haut à 80%-20%, respectivement entre les détenteurs des présents titres participatifs et le gestionnaire, est du droit du gestionnaire au titre de "Prime de Bonification" pour la réalisation de l'objectif de taux de profit global prévu à 8%. En outre, le gestionnaire se réserve le droit de loger ce surplus de profit dans un compte de "Réserve Spécial de Lissage de Profit" pour faire face aux éventuelles fluctuations de profit durant la durée de vie des Titres Participatifs émis. Ainsi, BEST LEASE se porte fort pour compenser tout éventuel écart entre les profits estimés et ceux réalisés, après accord de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice y afférent.

IV. CESSIION ET TRANSMISSION DES TITRES PARTICIPATIFS

Les titres participatifs émis sont librement cessibles et transmissibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.

V. GARANTIE

Les présents titres participatifs émis ne font l'objet d'aucune garantie particulière.

VI. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de BEST LEASE dans les mêmes conditions que les actionnaires de la société.

VII. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

VIII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1. A cette fin, BEST LEASE élit en son siège sis au 54, Avenue Charles Nicolle Mutuelleville 1002 Tunis, Tunisie.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

SICAV MIXTES

75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/18	0,583	60,435	65,532	65,406
76	ATTIJARI VALEURS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	08/05/18	1,958	97,811	110,066	109,883
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	28/05/18	0,496	17,758	18,413	18,396
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/03/18	7,298	297,226	330,583	330,864
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	31/05/18	1,286	30,075	30,323	30,326
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/18	31,236	2346,304	2551,276	2551,179
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	18/05/18	2,521	74,028	77,447	77,430
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/18	2,243	55,672	56,502	56,482
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	08/05/18	0,038	108,844	121,027	121,052
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	10/05/17	0,652	95,960	113,043	113,084

FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	08/05/18	0,228	10,990	11,054	11,042
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	08/05/18	0,151	11,950	12,305	12,285
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	08/05/18	0,014	14,977	16,172	16,147
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	08/05/18	0,232	13,451	15,609	15,557
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	21/05/18	0,299	14,146	16,822	16,809
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	21/05/18	0,240	12,407	14,092	14,093
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	4,514	147,896	165,626	165,566
94	BNAC CONFiance FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	3,787	141,068	152,142	152,024
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	25/05/18	0,110	8,889	9,857	9,873
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	15/05/18	3,415	109,614	129,927	129,185
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/18	0,965	87,316	96,691	96,510
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	90,784	101,208	101,048
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/18	3,644	96,888	96,727	96,926
100	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	18/04/18	1,090	102,804	122,231	122,156
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	16/05/18	1,829	96,246	102,025	101,717
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,031	10,896	10,901
103	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	-	-	100,008	108,804	108,862
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/04/18	4,174	154,546	174,539	174,705

105	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	30/05/18	1,896	102,772	120,881	122,611
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,996	109,363	114,347	114,345
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	108,645	127,304	127,973
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,437	199,619	220,455	221,507
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,695	184,558	194,281	194,870
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	3,647	158,436	163,486	163,833
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,015	26,075	26,246
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	136,190	156,960	157,594
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	30/05/18	1,972	112,659	125,635	125,078
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8826,209	9282,458	9340,231
115	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	83,087	83,835	84,169
116	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	15/05/18	15,347	984,261	1084,700	1088,264
117	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	25/05/18	89,220	5490,845	6157,756	6205,491
118	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	25/05/18	119,161	4974,724	5442,401	5464,063
119	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	30/05/18	0,580	101,335	102,220	102,284

FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE

120	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	2,534	115,210	129,393	129,448
-----	----------------	-------------	----------	----------	-------	---------	---------	---------

FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE

121	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/04/18	176,964	11 091,766	12 430,170	12 437,700
-----	-----------------------------	-----------------------	----------	----------	---------	------------	------------	------------

* SICAV en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de la modification de la raison sociale de la société « Tunisie Leasing » à « Tunisie Leasing et Factoring », la liste mis à jour des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Pharmalys Tunisie	Z.I Kondar 4020, BP 10 Sousse	73 389 755
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
39. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
41. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
42. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
43. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
46. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910

59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
66.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
67.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
68.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
69.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
72.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
81.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
82.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
83.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
84.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
85.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
86.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP(2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
40	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
45	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis

55	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
56	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
57	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
61	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS (3)	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II

113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) initialement dénommé AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP

(3) FCP en liquidation anticipée

(4) Initialement dénommée « UBCI FINANCE »

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
24	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
27	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

28	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
30	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
31	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
32	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
33	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
35	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
36	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
37	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE CONFISERIE DES AGHLABITES « SO.BO.CO »

Siège social : Z.I. ARIANA - 1080 TUNIS

La société Confiserie des Aghlabites « SO.BO.CO » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 21 juin 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : **Mahmoud ZAHAF.**

SOBOCO

ZI ARIANA CHARGUIA 2

Tunis

BILAN

(Exprimé en dinars)

ACTIFS

ACTIFS NON COURANTS

Actifs immobilisés

Immobilisations incorporelles

491 362,290

454 601,970

Moins : amortissement

-414 145,504

-364 777,778

S/Total

B.1

77 216,786

89 824,192

Immobilisations corporelles

49 345 666,289

46 066 152,805

Moins : amortissement

-30 038 796,645

-27 671 895,404

S/Total

B.2

19 306 869,644

18 394 257,401

Immobilisations financières

10 540 033,388

9 276 512,838

Moins : Provisions

0,000

0,000

S/Total

B.3

10 540 033,388

9 276 512,838

Total des actifs immobilisés

29 924 119,818

27 760 594,431

Autres actifs non courants

0,000

0,000

Total des actifs non courants

29 924 119,818

27 760 594,431

ACTIFS COURANTS

Stocks

13 359 497,182

10 847 685,898

Moins : Provisions

-339 786,727

-291 974,978

S/Total

B.4

13 019 710,455

10 555 710,920

Clients et comptes rattachés

21 331 078,357

14 683 579,373

Moins : Provisions

-670 883,254

-562 064,527

S/Total

B.5

20 660 195,103

14 121 514,846

Autres actifs courants

3 873 425,564

2 434 510,547

Moins : Provisions

-16 000,000

-16 000,000

S/Total

B.6

3 857 425,564

2 418 510,547

Placements et autres actifs financiers

B.7

5 400 000,000

1 500 000,000

Liquidités et équivalents de liquidités

B.8

1 392 985,397

1 898 508,437

Total des actifs courants

44 330 316,519

30 494 244,750

Total des actifs

74 254 436,337

58 254 839,181

SOBOCO

ZI ARIANA CHARGUIA 2

Tunis

BILAN

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

		2017	2016
		Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		22 000 000,000	18 000 000,000
Réserves		5 322 201,315	4 113 136,840
Autres Capitaux propres		437 966,389	574 554,789
Resultats reportés		272 225,050	4 070,737
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		28 032 392,754	22 691 762,366
Résultat de l'exercice		7 302 557,223	8 177 218,789
<i>Dont Compte special de Réinvestissement</i>		<i>2 500 000,000</i>	<i>4 000 000,000</i>
Total capitaux propres avant affectation	B.9	35 334 949,977	30 868 981,155
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B.10	12 585 720,000	15 252 860,000
Provisions		1 000 000,000	1 000 043,360
Total des passifs non courants		13 585 720,000	16 252 903,360
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B.11	5 510 857,421	3 516 831,176
Autres passifs courants	B.12	1 175 966,386	1 190 934,620
Concours Bancaires et Autres passifs financiers	B.13	18 646 942,553	6 425 188,870
Total des passifs courants		25 333 766,360	11 132 954,666
Total des passifs		38 919 486,360	27 385 858,026
Total capitaux propres et passifs		74 254 436,337	58 254 839,181

SOBOCO

ZI ARIANA CHARGUIA 2

Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

		2017	2016
		Du 01/01/2017	Du 01/01/2016
		Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	R.1	53 167 952,806	46 492 779,247
Autres produits d'exploitation	R.2	447 076,598	317 851,951
Total des produits d'exploitation		53 615 029,404	46 810 631,198
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours		450 788,189	-1 128 873,527
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	R.3	35 409 451,449	30 963 343,822
Charges de personnel	R.4	1 762 696,472	1 675 324,213
Dotations aux amortissements et aux provisions	R.5	2 973 999,443	2 469 821,411
Autres charges d'exploitation	R.6	4 310 333,117	3 339 271,294
Total des charges d'exploitation		44 907 268,670	37 318 887,213
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 707 760,734	9 491 743,985
Charges financières nettes	R.7	1 272 843,317	903 671,792
Produits des placements		170 844,475	0,000
Autres gains ordinaires	R.8	389 891,125	236 469,901
Autres pertes ordinaires	R.9	355 533,794	182 837,299
RESUL ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		7 640 119,223	8 641 704,795
Impôt sur les bénéfices		337 562,000	86 096,000
RESUL ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		7 302 557,223	8 555 608,795
Gains extraordinaires		0,000	0,000
Pertes extraordinaires		0,000	378 390,006
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		4 802 557,223	4 177 218,789
COMPTE SPECIAL DE REINVESTISSEMENT		2 500 000,000	4 000 000,000

SOBOCO

ZI ARIANA CHARGUIA 2
Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	2017 Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	2016 Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
- Résultat net	7 302 557,223	8 177 218,789
- <i>Ajustements pour :</i>		
. Dotation aux amortissements & provisions	F.1 2 973 999,443	2 469 821,411
. Reprise sur provisions	-350 043,360	0,000
. Variation des stocks	F.2 -2 511 811,284	-1 876 417,072
. Variation des créances	F.3 -6 647 498,984	2 925 271,586
. Variation des autres actifs	F.4 -5 338 915,017	-2 014 416,139
. Variation des fournisseurs	F.5 1 988 820,542	67 311,578
. Variation des autres passifs	F.6 -542 483,484	193 353,123
. Plus ou moins value de cession	-30 000,000	-45 894,398
. Autres ajustements	0,000	0,000
. Q.P. subvention d'investissements	-136 588,401	-86 905,211
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	-3 291 963,322	9 809 343,667
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-3 362 168,101	-3 657 550,713
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	30 000,000	65 781,574
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-1 263 520,550	-8 666 356,933
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	0,000	0,000
- Décaissement provenant de l'acquisition des autres actifs non courants	0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	-4 595 688,651	-12 258 126,072
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
- Dividendes et autres distributions	-2 172 484,750	-1 792 000,200
- Encaissement subvention d'investissement	0,000	661 460,000
- Encaissement provenant des emprunts	F.7 11 174 991,554	9 500 000,000
- Remboursement d'emprunts	F.7 -2 529 061,008	-3 252 202,784
- Operations Augmentation de capital	0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	6 473 445,796	5 117 257,016
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES		
VARIATION DE TRESORERIE	-1 414 206,177	2 668 474,611
Trésorerie au début de l'exercice	F.8 1 897 866,813	-770 607,798
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F.9 483 660,636	1 897 866,813

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2017

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SOCIETE DES AGHLABITES DE BOISSONS ET DE CONFISERIE « SOBOCO » est une société anonyme. Son capital est fixé actuellement à 22 000 000 Dinars divisé en 4 400 000 actions nominatives de 5 Dinars chacune. Elle est régie par le code des sociétés commerciales et ses statuts.

La société a principalement pour objet la production de toute sorte de confiserie et de chamia.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société ont été arrêtés au 31 décembre 2017 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société, présentés en dinars tunisiens, ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. FAITS MARQUANT DE L'EXERCICE

Suivant Procès-Verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 mai 2017, il a été décidé de porter le capital social de la société SOBOCO de 18 000 000 dinars à 22 000 000 dinars, soit une augmentation de 4 000 000 dinars, par incorporation du compte de réserve spécial pour réinvestissement exonéré.

V. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2017 et la date d'arrêt des états financiers, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

VI. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

- Construction	5%
- Construction puits	5%
- Matériel et outillage industriel	6,67% et 10%
- Matériel de transport	20%
- Agencement, Aménagement & Installation.....	6,67%
- Matériel et mobilier de bureau	10%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata-temporis.

2. Stocks

L'évaluation des stocks matières premières, consommables et d'emballages se fait sur la base du coût moyen pondéré d'achat. Pour les achats des principales matières premières telles que sésame, sucre, fruits secs et glucose, ils ont été valorisés selon le prix d'achat individuel en se référant au numéro du lot.

Les produits finis ont été valorisé sur la base d'un coût de production estimatif (une décote de 35% du prix de vente chamia et bonbon).

3. Immobilisations financières

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, elles sont évaluées selon la juste valeur. Les plus-values latentes dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

4. Liquidités et équivalents de liquidités / concours bancaires

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan.

5. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatif au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

VII. NOTES DETAILLEES

NOTES RELATIVES AU BILAN

B-1 Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Investissement de recherches & développement	149 676,400	149 676,400
Assistance Technique HACCP	69 195,600	69 195,600
Site WEB	4 720,600	4 720,600
Logiciels informatique.	267 769,690	231 009,370
Total (1)	491 362,290	454 601,970
Amortissements	-414 145,504	-364 777,778
Total (2)	77 216,786	89 824,192

B-2 Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Terrain	558 592,492	558 592,492
Agencement & aménagement des constructions	1 410 930,327	1 410 930,327
Construction	6 985 141,476	6 830 591,476
Construction nouvelle usine	26 085,382	26 085,382

Installation Technique	247 342,988	247 342,988
Installation Traitement Eau	299 444,010	295 217,160
Matériels & Outillages Industriels	30 458 526,600	28 242 174,836
Equipements industriels	483 066,678	475 466,678
Outillages industriels	2 954 758,253	2 835 902,453
Inst. Gén., Agenc. & aménag. des Mat. & out. Indust.	91 659,616	91 659,616
Inst. Gén., Agenc. & aménag. Divers	1 504 669,506	1 504 669,506
Equipements de bureau	133 787,272	128 489,365
Installations laboratoire	701 237,758	701 237,758
Matériels Informatiques	240 114,821	218 965,219
Matériels de transport de biens	813 177,803	583 612,036
Matériels de transport de personnes	691 570,170	668 570,170
Pièces de rechange durables	570 467,131	570 467,131
Avances & acomptes sur Immobilisations	1 175 094,006	676 178,212
Total (1)	49 345 666,289	46 066 152,805
Amortissements	-30 038 796,645	-27 671 895,404
Total (2)	19 306 869,644	18 394 257,401

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan

CONFISERIE DES AGHLABITES "SOBOCO"

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2017

DESIGNATION	VALEURS D'ORIGINES				AMORTISSEMENTS				V.C.N.	
	AU 31/12/16	ACQUISITIONS	RECLASSEMENT/ Cession	CESSION	AU 31/12/17	ANTERIEUR	DOTATION	REGUL	CUMUL	AU 31/12/17
IMMOBILISATIONS INCOPORELLES										
Rech. & Dév.	149 676,400	0,000	0,000	0,000	149 676,400	123 738,825	9 832,700	0,000	133 571,525	16 104,875
Logiciels	231 009,370	36 760,320	0,000	0,000	267 769,690	197 790,953	24 203,226	0,000	221 994,179	45 775,511
Assistance tech.	69 195,600	0,000	0,000	0,000	69 195,600	38 527,401	15 331,800	0,000	53 859,201	15 336,399
Sites web	4 720,600	0,000	0,000	0,000	4 720,600	4 720,599	0,000	0,000	4 720,599	0,001
TOTAL	454 601,970	36 760,320	0,000	0,000	491 362,290	364 777,778	49 367,726	0,000	414 145,504	77 216,786
IMMOBILISATIONS COPORELLES										
Terrain	558 592,492	0,000	0,000	0,000	558 592,492	0,000	0,000	0,000	0,000	558 592,492
Agenc. & aménag. des constructions	1 410 930,327	0,000	0,000	0,000	1 410 930,327	1 299 136,553	52 234,324	0,000	1 351 370,877	59 559,450
Construction	6 830 591,476	154 550,000	0,000	0,000	6 985 141,476	2 891 362,624	296 802,632	0,000	3 188 165,256	3 796 976,220
Construction Nlle usine	26 085,382	0,000	0,000	0,000	26 085,382	80 190,127	0,000	0,000	80 190,127	-54 104,745
Inst. Tech.	247 342,988	0,000	0,000	0,000	247 342,988	241 603,508	1 804,530	0,000	243 408,038	3 934,950
Installation Traitement Eau	295 217,160	4 226,850	0,000	0,000	299 444,010	14 760,858	14 831,306	0,000	29 592,164	269 851,846
Mat. & Out. Indust.	28 242 174,836	2 208 674,676	7 677,088	0,000	30 458 526,600	141 158,748	1 731 128,786	0,000	1 872 287,534	28 586 239,066
Equipements industriels	475 466,678	7 600,000	0,000	0,000	483 066,678	102 937,723	29 108,400	0,000	132 046,123	351 020,555
Outillages industriels	2 835 902,453	118 855,800	0,000	0,000	2 954 758,253	20 731 178,577	65 988,389	0,000	20 797 166,966	-17 842 408,713
Inst. Gén., Agenc. & aménag. des Mat. & out. Indust.	91 659,616	0,000	0,000	0,000	91 659,616	38 022,865	36 179,378	0,000	74 202,243	17 457,373
Inst. Gén., Agenc. & aménag. Divers	1 504 669,506	0,000	0,000	0,000	1 504 669,506	0,000	14 161,896	0,000	14 161,896	1 490 507,610
Eqpts bur.	128 489,365	5 297,907	0,000	0,000	133 787,272	113 254,224	4 728,324	0,000	117 982,548	15 804,724
Installations laboratoire	701 237,758	0,000	0,000	0,000	701 237,758	376 363,989	37 876,864	0,000	414 240,853	286 996,905
Mat. Infor.	218 965,219	21 149,602	0,000	0,000	240 114,821	169 643,832	19 178,953	0,000	188 822,785	51 292,036
Matériels de transport de biens	583 612,036	280 665,767	0,000	51 100,000	813 177,803	469 932,490	30 959,058	51 100,000	449 791,548	363 386,255
Matériels de transport de personnes	668 570,170	23 000,000	0,000	0,000	691 570,170	431 882,155	83 018,401	0,000	514 900,556	176 669,614
PR durables	570 467,131	0,000	0,000	0,000	570 467,131	570 467,131	0,000	0,000	570 467,131	0,000
Avances & Acptes / Immo	676 178,212	506 592,882	-7 677,088	0,000	1 175 094,006				0,000	1 175 094,006
TOTAL	46 066 152,805	3 330 613,484	0,000	51 100,000	49 345 666,289	27 671 895,404	2 418 001,241	51 100,000	30 038 796,645	19 306 869,644
TOTAL GENERAL	46 520 754,775	3 367 373,804	0,000	51 100,000	49 837 028,579	28 036 673,182	2 467 368,967	51 100,000	30 452 942,149	19 384 086,430

B-3 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Participation GCV	20 000,000	20 000,000
Participation STB	45,000	45,000
Participation BT	985 762,500	0,000
Participation GEDIS	225 000,000	225 000,000
Participation AGRO-EXPORT	10 000,000	10 000,000
Participation CONFIMED	7 017,500	7 017,500
Participation AGECE	15 000,000	15 000,000
Participation MTF	9 028 667,736	8 910 804,426
Participation AGRO-TRADING	5 000,000	5 000,000
Emprunt National	8 000,000	10 000,000
Prêts aux Personnel	65 999,702	54 308,750
Dépôts et cautionnements	169 540,950	19 337,162
Total	10 540 033,388	9 276 512,838

B-4 Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Produits finis	3 419 737,488	3 870 525,677
Matières premières et emballages	8 693 509,243	6 207 435,402
Pièces de rechange	1 246 250,451	769 724,819
Total (1)	13 359 497,182	10 847 685,898
Provisions	-339 786,727	-291 974,978
Total (2)	13 019 710,455	10 555 710,920

B-5 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Clients Locaux	4 139 151,007	2 504 137,847
Clients Export	13 351 631,171	8 617 936,599
Clients Effets à recevoir	36 648,011	22 089,033
Clients Chèques à encaisser	3 361 418,646	3 023 963,603
Clients Effets remis à l'encaissement	0,000	11 961,802
Clients Effets remis à l'escompte	0,000	89 326,445
Clients Chèques et effets impayés	257 898,571	224 466,690
Clients Douteux et Contentieux	184 330,951	189 697,354
Total (1)	21 331 078,357	14 683 579,373
Provisions	-670 883,254	-562 064,527
Total (2)	20 660 195,103	14 121 514,846

B-6 Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Fournisseurs débiteurs	1 709 871,739	294 127,218
Personnel avances et acomptes	9 374,699	14 754,223
Etat, crédit d'IS	1 931 539,189	1 997 297,082
Etat, TVA Déductible	10 065,877	0,000
Débiteurs Divers	96 821,466	84 433,072
Conseil du Gouvernorat de Kairouan	16 000,000	16 000,000
Produits à recevoir	0,000	6 868,817
Charges constatées d'avance	99 752,594	21 030,135
Provision sur autres actifs courants	-16 000,000	-16 000,000
Total	3 857 425,564	2 418 510,547

B-7 Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Billets de Trésorerie	5 400 000,000	1 500 000,000
Total	5 400 000,000	1 500 000,000

B-8 Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
STB EURO	141,406	182,841
STB DOLLAR	15,798	68,156
BT DINAR (Rue de Turquie)	557 813,664	32 906,130
BT DINAR	243 527,420	479 173,981
BT DOLLAR	0,000	13 475,619
STB ELJAZIRA	9 545,430	2 731,811
STB KAIROUAN	521 362,398	672 509,152
STB TND Thameur	0,000	473 987,386
STB CHAKER SFAX TND	27 125,878	0,000
ABC BANQUE	763,476	763,476
ATTIJARI BANQUE	0,000	207 570,810
Caisse Recette	26 670,293	8 469,590
Caisse Dépenses	6 019,634	6 669,485
Total	1 392 985,397	1 898 508,437

B-9 Capitaux propres avant affectation

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Capital social	22 000 000,000	18 000 000,000
Réserves légales	1 341 363,952	932 299,477
Réserves ordinaires	3 500 000,000	670 016,485
Primes liées au capital	480 837,363	2 504 920,000
Autres Réserves	0,000	5 900,878
Résultats reportés	272 225,050	4 070,737
Autres capitaux propres (Subventions d'investissement)	437 966,389	574 554,789
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	28 032 392,754	22 691 762,366
Résultat de l'exercice	7 302 557,223	8 177 218,789
Total des capitaux propres avant affectation	35 334 949,977	30 868 981,155

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

SOBOCO									
Tableau de variation des capitaux propres au 31/12/2017									
Désignation	Capital	Réserves légales	Résultats reportés	Autres Réserves	Subventions	Primes liées au capital	Résultat de l'exercice	Compte spécial d'investissement	Total
Solde au 31/12/2016	18 000 000	932 299	4 071	675 917	574 555	2 504 920	4 177 219	4 000 000	30 868 981
Affectation Résultat 2016		409 065	268 154	3 500 000			-4 177 219		0
Q.P Subv rapportée au résultat					-136 588				-136 588
Dividendes				-675 917		-2 024 083			-2 700 000
Augmentation de capital	4 000 000							-4 000 000	0
Subventions d'investissement									
Résultat au 31/12/2017							4 802 557	2 500 000	7 302 557
Solde au 31/12/2017	22 000 000	1 341 364	272 225	3 500 000	437 967	480 837	4 802 557	2 500 000	35 334 950

Le résultat par action se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Résultat de l'exercice	7 302 557,223	8 177 218,789
Nombre d'actions	4 400 000	3 600 000
Résultat par action	1,660	2,271

B-10 Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Emprunt 3 MDT STB.	1 000 000,000	1 500 000,000
Emprunt 3 MDT BT 2014	2 250 000,000	2 625 000,000
Emprunt 3 MDT BT 2015	2 250 000,000	2 625 000,000
Emprunt 3,5 MDT ATTIJ 2016	2 800 000,000	3 360 000,000
Emprunt 6 MDT ATTIJ 2016	4 285 720,000	5 142 860,000
Total	12 585 720,000	15 252 860,000

Le tableau de variation des emprunts se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2016	Nouveaux emprunts	Reclassement	31/12/2017
EMPRUNT 3 000 000 /BT 2014	2 625 000,000	0,000	375 000,000	2 250 000,000
EMPRUNT 3 000 000 /BT 2015	2 625 000,000	0,000	375 000,000	2 250 000,000
EMPRUNT DE 3000 MD SUR STB	1 500 000,000	0,000	500 000,000	1 000 000,000
EMPRUNT CMT 3500 MD ATTIJAR	3 360 000,000	0,000	560 000,000	2 800 000,000
EMPRUNT CMT 6000 MD ATTIJAR	5 142 860,000	0,000	857 140,000	4 285 720,000
Total	15 252 860,000	0,000	2 667 140,000	12 585 720,000

B-11 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Fournisseurs d'exploitation	2 382 733,548	1 454 229,987
Fournisseurs étrangers	707 230,374	817 046,909
Fournisseurs factures non parvenues	531 587,681	6 502,036
Fournisseurs retenues de garantie.	24 122,825	24 122,825
Fournisseurs effets à payer	1 865 182,993	1 214 929,419
Total	5 510 857,421	3 516 831,176

B-12 Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Clients créditeurs.	16 657,992	35 640,162
Clients, emballages consignés	2 250,000	13 500,000
Personnel Rémunérations dues	122 883,400	36 657,864
CNSS	124 295,679	120 086,409
Etat, TVA à payer	0,000	3 169,622
Etat, Impôts sur les sociétés	0,000	86 096,000
Etat, Impôts et taxes.	0,000	3 962,133
Associés, dividendes à payer	558 716,300	31 201,050
Provisions courantes pour charges à payer	99 948,804	99 948,804
Produits constatés d'avance	26 487,049	11 686,803
Charges à payer.	102 092,440	623 706,073
Créditeurs divers	122 634,722	125 279,700
Total	1 175 966,386	1 190 934,620

B-13 Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Crédit financements en devises.	10 920 477,792	395 486,238
Crédit financement stocks.	4 150 000,000	3 500 000,000
Échéance à moins d'un an sur emprunts.	2 667 140,000	2 529 061,008
STB TND Thameur	677 640,548	0,000
STB CHAKER SFAX TND	0,000	613,304
UIB ARIANA TND.	67,283	28,320
ATTIJARI TND.	231 172,592	0,000
ZITOUNA TND.	444,338	0,000
Total	18 646 942,553	6 425 188,870

NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Revenus

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Revenus Locaux	42 963 879,824	38 113 435,542
Revenus Export	10 601 029,001	8 738 137,220
RRR accordés	-396 956,019	-358 793,515
Total	53 167 952,806	46 492 779,247

R-2 Autres produits d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Quote-part des subventions.	136 588,400	86 905,211
Subventions d'Exploitation	3 244,183	2 714,000
Produits des Activités annexes.	307 244,015	228 232,740
Total	447 076,598	317 851,951

R-3 Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Variations de stocks matières premières	-2 962 599,473	-747 543,545
Achats matières premières	35 884 898,923	29 420 799,632
Achats matières consommables	1 854 761,893	1 732 320,126
Autres achats	652 932,802	561 022,007
RRR obtenus / Achats	-20 542,696	-3 254,398
Total	35 409 451,449	30 963 343,822

R-4 Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Salaires et compléments de salaires	1 485 027,990	1 372 043,430
Charges sociales	277 668,482	303 280,783
Total	1 762 696,472	1 675 324,213

R-5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Dot amortissements immobilisations incorporelles.	49 367,726	84 756,225
Dot amortissements immobilisations corporelles	2 418 001,241	1 954 297,692
Dot aux provisions pour Risques et charges	350 000,000	406 208,444
Dot aux provisions des Stocks.	47 811,749	0,000
Dot aux provisions pour dépréciation clients	108 818,727	24 559,050
Total	2 973 999,443	2 469 821,411

R-6 Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Frais de Sous-Traitance	740 630,152	589 767,031
Locations et charges locatives	95 924,013	53 392,013
Entretien et réparation Matériel de Transport	65 921,252	63 390,047
Entretien et réparation Usine	220 442,415	326 036,202
Prime d'assurance	72 828,948	75 078,365
Autres services extérieurs	186 128,034	134 611,140
Formations, études et recherches diverses	510,000	1 264,000
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	162 165,937	164 560,782
Transports sur Achats.	39 901,950	45 945,000
Transports sur Ventes	399 377,266	330 487,230
Dons et cotisations	28 268,964	11 018,203
Frais de Voyages et de missions	158 136,562	87 224,691
Frais de réceptions	23 693,407	8 158,080
Frais Postaux et de télécommunications	16 312,060	17 142,213
Jetons de présence	7 002,000	5 250,000
Divers Frais sur Ventes	741 677,632	454 377,798
Publicité et relations publiques	1 140 385,514	686 491,148
Frais bancaires	39 616,527	119 128,858
Impôts et Taxes et versements assimilés	171 410,484	165 948,493
Total	4 310 333,117	3 339 271,294

R-7 Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Agios et intérêts Bancaires	106 805,775	107 385,836
Agios/Escomptes	65 803,817	83 598,482
Intérêts des Emprunts et dettes	1 115 033,402	585 500,551
Intérêts sur financements en devises	237 604,191	183 171,980
Intérêts sur financements des Stocks	118 524,447	126 159,304
Autres Charge Financières	0,000	34 518,663
Produits Financiers	0,000	-5 843,402
Gain de change	-1 804 250,719	-858 998,096
Perte de change	1 433 322,404	648 178,474
Total	1 272 843,317	903 671,792

R-8 Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Produits Nets sur cession d'immobilisations	30 000,001	65 781,574
Reprises sur provisions.	350 043,360	0,000
Produits Divers Ordinaires	9 847,764	170 688,327
Total	389 891,125	236 469,901

R-9 Autres pertes ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Pertes diverses ordinaires.	355 533,794	182 837,299
Total	355 533,794	182 837,299

NOTES RELATIVES L'ETAT DES FLUX

F-1 Dotation aux amortissements & provisions

Désignation	Solde au 31/12/2017
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles.	49 367,726
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	2 418 001,241
Dotation aux provisions pour Risques et charges	350 000,000
Dotation aux provisions des Stocks.	47 811,749
Dotation aux provisions pour dépréciation des clients	108 818,727
Total	2 973 999,443

F-2 Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2017	Variation
Rubrique « <i>Stocks</i> »	10 847 685,898	13 359 497,182	-2 511 811,284

F-3 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2017	Variation
Rubrique « <i>Clients</i> »	14 683 579,373	21 331 078,357	-6 647 498,984

F-4 Variation des autres actifs

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2017	Variation
Rubriques « <i>Autres actifs</i> »	3 934 510,547	9 273 425,564	-5 338 915,017

F-5 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Rubrique « Fournisseurs »	5 510 857,421	3 516 831,176	1 994 026,245
Ajustement fournisseurs d'immobilisations			-5 205,703
Total			1 988 820,542

F-6 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Rubrique « <i>Autres passifs courants</i> »	1 175 966,386	1 190 934,620	-14 968,234
Ajustement lié aux dividendes à payer			-527 515,250
Total			-542 483,484

F-7 Encaissement et décaissement provenant des emprunts

Désignation	Montant
Crédit en devises	10 524 991,554
Crédit de mobilisation bancaires	650 000,000
Encaissement provenant des emprunts	11 174 991,554
Emprunt 920,000 DT STB	-92 000,000
Emprunt 1,080 MDT STB	-108 000,000
Emprunt 3 MDT STB	-500 000,000
Emprunt 3 MDT 2014	-375 000,000
Emprunt 3 MDT 2015	-375 000,000
CMT Crédit Ligne Espagnole	-81 921,008
Emprunt 3,5 MDT Attijari	-140 000,000
Emprunt 6 MDT Attijari	-857 140,000
Remboursement d'emprunts	-2 529 061,008

F-8 Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	31/12/2016
Disponibilités en banques	1 883 369,362
Caisses	15 139,075
Découverts bancaires	-641,624
Total	1 897 866,813

F-9 Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	31/12/2017
Disponibilités en banques	1 360 295,470
Caisses	32 689,927
Découverts bancaires	-909 324,761
Total	483 660,636

VIII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31 décembre 2017, les engagements hors bilan de la société se détaillent comme suit :

- Des cautions pour admission temporaire accordées à la douane pour un montant total de 1 391 600 Dinars.
- Des garanties données aux banques en couverture des crédits octroyés portant sur l'hypothèque sur les biens immeubles propriété de la société et le nantissement sur le matériel d'exploitation et le fonds de commerce.

IX. NOTES SUR LES PARTIES LIEES

Parties liées	Solde au 31/12/2016	Achat	Vente	Décaissements	Encaissements	Solde au 31/12/2017
FOURNISSEURS						
MTF	83 695,617	814 503,029		860 167,646		129 360,234
GROUPEMENT G.C.V.	-43 742,336	323 050,762		358 727,362		-8 065,736
AGEC CONSULTING	-21 163,800	69 462,700		71 002,600		-19 623,900
GEDIS	9 135,328	635 917,882		543 810,288		-82 972,266
COTUSEM	-2 012,000	15 377,200		15 395,200		-1 994,000
AFRICA FOR INDUSTRY AND EXPORT	-10 256,575	10 257,175		10 256,575		-10 257,175
EBK	-18 492,502	25 268,562		18 492,502		-25 268,562
SATHOP	-22 690,479	1 004 907,540		1 820 549,739		792 951,720
SES	-5 814,280	238 740,298		188 170,383		-56 384,195
TOTAL	-31 341,027	3 137 485,148		3 886 572,295		717 746,120
CLIENTS						
GEDIS	121 855,182		585 200,873		648 423,997	58 632,058
TOTAL	121 855,182		585 200,873		648 423,997	58 632,058

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2017

*Messieurs les actionnaires
de la société SOBOCO
ZI Ariana Tunis*

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 09 Juin 2015, nous avons effectué l'audit des états financiers de la SOCIETE CONFISERIE DES AGHLABITES « SOBOCO » (la "société"), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de	74 254 436,337 TND
Un chiffre d'affaires de	53 167 952,806 TND
Un résultat bénéficiaire de	7 302 557,223 TND

A notre avis, les états financiers de la SOCIETE CONFISERIE DES AGHLABITES « SOBOCO » sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration de la société. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il

considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 14 Mai 2018

Le Commissaire aux Comptes

Cabinet Zahaf & Associés

Mahmoud ZAHAF

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE EXERCICE 2017

*Messieurs les actionnaires
de la société **SOBOCO**
ZI Ariana Tunis*

Conformément aux dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons les conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2017

La direction de votre société nous a informé des opérations et conventions suivantes :

- La société SOBOCO a acquis, au cours de l'exercice 2017, des actions au capital de la société MTF EMBAMET pour un montant de 117 863,310 dinars.
- La société SOBOCO a souscrit à un billet de trésorerie émis par la société COMPAGNIE TUNISIENNE DE SEMOULERIE « COTUSEM » pour un montant de 500 000,000 dinars. Le montant total souscrit s'élève au 31 Décembre 2017 à 2 000 000,000 dinars.
- La société SOBOCO a souscrit à des billets de trésorerie émis par la SOCIETE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES MAGHREBINES « SIAM » pour un montant de 3 400 000,000 dinars.

II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2017

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Elles sont présentées ci-après :

- La société SOBOCO a conclu un contrat avec la société AGECE CONSULTING qui se charge d'effectuer des missions de contrôle interne et de contrôle de gestion. Le montant facturé en 2017 s'élève à 69 462,700 dinars TTC.
- La société SOBOCO a conclu un contrat de location d'un local avec la société AFRICA FOR INDUSTRY AND EXPORT. Le montant annuel facturé en 2017 est de 10 257,175 dinars TTC.
- La société SOBOCO a conclu un contrat de location d'un dépôt à Jbel Jلود auprès de la société COMPAGNIE TUNISIENNE DE SEMOULERIE « COTUSEM » pour un montant annuel de 13 383,200 dinars TTC. La quote-part de la société SOBOCO dans les charges communes s'élève à 1 994,000 dinars au titre de l'exercice 2017.

- La société SOBOCO est liée par un contrat conclu avec le GROUPEMENT CENTRALISE DES VENTES « GCV » concernant la prise en charge d'une quote-part dans les frais du siège social, des frais de représentation, de commercialisation et de gestion. Le montant supporté en 2017 s'élève à 323 050,762 dinars TTC.
- La société SOBOCO a conclu une convention avec la société GENERAL DISTRIBUTION « GEDIS » concernant la prise en charges des frais de commercialisation et de représentation pour le compte de votre société. Le montant facturé en 2017 s'élève à 635 917,882 dinars TTC dont 185 842,540 dinars TTC relatif à l'exercice 2016.
- La société SOBOCO a conclu une convention avec ETABLISSEMENT BECHIR KHALFALLAH & CIE « EBK » concernant la location des bureaux du siège social et la participation aux frais de gestion desdits-bureaux. Le montant supporté en 2017 s'élève à 25 268,562 dinars TTC.
- La société SOBOCO a réalisé des opérations commerciales d'achat et de vente avec des sociétés liées. Elles se détaillent comme suit :

Société	Opérations d'achat (TTC)	Opérations de vente (TTC)
Société des emballages du sud « SES »	238 740,298	
Manufacture de tôle fine et d'emballage métallique « MTF EMBAMET »	814 503,029	
Société de raffinage et de conditionnement des huiles végétales « SATHOP »	1 004 907,540	
General distribution « GEDIS »		585 200,873

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants, concernant leurs rémunérations, tels que visés à l'article 200- II § 5 du Code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général courant l'exercice 2017 totalise un montant brut de 61 078,379 dinars. La société a mis à sa disposition une voiture de fonction et le remboursement des dépenses de déplacement et de représentation en Tunisie et à l'étranger, des dépenses de télécommunication et autres dépenses de gestion de la société.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Telles sont, Messieurs les actionnaires, les remarques à vous faire sur ce point particulier.

Fait à Tunis, le 14 Mai 2018

Le Commissaire aux Comptes

Cabinet Zahaf & Associés
Mahmoud ZAHAF

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE « ARTES »

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

La société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 18 juin 2018. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Moncef Boussannouga ZAMMOURI et Mr Ahmed BELAIFA.

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2017	31 décembre 2016
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		2 284 059	2 277 787
Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 983 916)	(1 916 083)
	1	300 143	361 704
Ecarts d'acquisition	II.2.5	430 672	-
Immobilisations corporelles		21 385 369	21 044 291
Amortissements des immobilisations corporelles		(10 265 975)	(9 517 927)
	1	11 119 394	11 526 364
Titres mis en équivalence		2 054 887	2 054 887
Immobilisations financières		5 418 316	2 578 316
Provisions des immobilisations financières		(6 815)	(6 815)
	2	5 411 501	2 571 501
Actifs d'impôts différés	3	631 277	493 576
Total des actifs immobilisés		19 947 874	17 008 032
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		19 947 874	17 008 032
ACTIFS COURANTS			
Stocks		53 703 606	63 850 123
Provisions sur stocks		(2 024 793)	(1 633 793)
	4	51 678 813	62 216 330
Clients et comptes rattachés		15 877 664	23 232 826
Provisions sur comptes clients		(1 401 184)	(1 250 344)
	5	14 476 480	21 982 482
Autres actifs courants	6	4 125 010	8 622 755
Placements et autres actifs financiers	7	143 763 109	128 150 519
Liquidités et équivalents de liquidités	8	14 229 079	13 448 401
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		228 272 491	234 420 487
TOTAL DES ACTIFS		248 220 365	251 428 519

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Solde au	
	Notes	31 décembre 2017	31 décembre 2016
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		38 250 000	38 250 000
Réserves consolidées		89 179 826	79 687 973
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		127 429 826	117 937 973
Résultat consolidé		35 425 179	29 381 853
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	9	162 855 005	147 319 826
Intérêts des minoritaires dans les réserves	10	3 505 601	1 947 614
Intérêts des minoritaires dans le résultat	10	375 213	258 147
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts		40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	11	350 000	350 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		390 000	390 000
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	72 751 070	93 442 662
Autres passifs courants	13	8 231 342	8 064 859
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	112 134	5 411
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		81 094 546	101 512 932
TOTAL DES PASSIFS		81 484 546	101 902 932
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		248 220 365	251 428 519

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2017	31 décembre 2016
Revenus	15	262 391 665	222 588 840
Autres produits d'exploitation	16	881 234	745 982
Total des produits d'exploitation		263 272 899	223 334 822
Variation des stocks		(10 046 580)	19 191 045
Achats de marchandises consommées	17	(201 323 154)	(197 278 150)
Achats d'approvisionnements consommés	18	(857 161)	(800 556)
Charges de personnel	19	(7 846 826)	(7 069 993)
Dotations aux Amortissements et aux Provisions	20	(1 368 568)	(1 228 141)
Autres charges d'exploitation	21	(4 083 339)	(4 955 499)
Total des charges d'exploitation		(225 525 628)	(192 141 294)
Résultat d'exploitation		37 747 271	31 193 528
Charges financières nettes	22	(268 701)	(225 620)
Produits des placements	23	10 308 718	7 869 925
Autres gains ordinaires	24	83 495	74 713
Autres pertes ordinaires	25	(41 275)	(98 577)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		47 829 508	38 813 969
Impôts différés	26	110 190	9 272
Impôts exigibles		(12 139 306)	(6 236 229)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES DES SOCIETES INTEGREES APRES IMPOT		35 800 392	32 587 012
Éléments Extraordinaires (Contribution conjoncturelle)	27	-	(3 121 596)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		35 800 392	29 465 416
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	28	-	174 584
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		35 800 392	29 640 000
Part revenant aux intérêts minoritaires	10	(375 213)	(258 147)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		35 425 179	29 381 853

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Exercice de 12 mois clos le

	Notes	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		35 425 179	29 381 853
Ajustements pour			
*Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	27	-	(174 584)
*Part revenant aux intérêts minoritaires	10	375 213	258 147
*Amortissements et provisions	29	1 368 568	1 228 141
* Plus-values sur cessions		(9 164)	41 645
*Variation des:			
- Stocks	30	10 146 517	(19 245 914)
- Créances clients	30	7 355 162	(9 242 850)
- Autres actifs	30	4 504 985	(1 933 015)
- Fournisseurs et autres dettes	31	(20 620 843)	26 205 878
*Impôt différé	26	(110 190)	(9 272)
Total des flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation		38 435 427	26 510 029
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décassements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	(486 488)	(942 237)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	137 454	38 394
Décassements pour acquisition d'immobilisations financières	34	(2 840 000)	(15 462)
Acquisition d'une filiale nette de la trésorerie acquise	35	(369 688)	-
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement		(3 558 722)	(919 305)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Encaissement de dividendes	36	-	561 945
Dividendes et autres distributions	37	(19 890 060)	(21 802 560)
Encaissement provenant de l'apport des minoritaires de la filiale SIDEV		1 299 900	-
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations de financement		(18 590 160)	(21 240 615)
Variation de trésorerie		16 286 545	4 350 109
Trésorerie au début de l'exercice		141 593 509	137 243 400
Trésorerie à la clôture de l'exercice	38	157 880 054	141 593 509

Notes aux Etats Financiers Consolidés

I. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « **ARTES** » est composé de huit sociétés : ARTES, ARTEGROS, ADEV, ARTIMO, AUTRONIC, VEDEV, SIDEV et Wallys Services exerçant dans **le secteur Automobiles** (vente de véhicules, vente de pièces de rechange et fabrication des équipements électroniques principalement destinés à l'automobile, fabrication de filtres), dans le secteur de la promotion immobilière et dans le secteur d'investissement et de développement.

- La société mère ARTES S.A « Automobile Réseau Tunisien et Services » (ex RENAULT Tunisie) est une société anonyme au capital de 38 250 000 DT créée le 24 février 1947. L'activité de la société consiste dans la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange de la marque « RENAULT » et le service après-vente.
- La société ARTEGROS S.A est une société anonyme constituée en septembre 1998 ayant pour objet l'importation et la vente en gros des pièces de rechange des marques RENAULT et NISSAN. Le capital social de « ARTEGROS » s'élève à 5 000 000 DT. La société a procédé à l'augmentation de son capital au cours de l'exercice 2010 pour un montant de 4 950 000 DT réservée à la société ARTES.
- La société ADEV S.A.R.L « Automobiles et Développement » est une SARL au capital de 5 000 000 DT créée en fin 2005 et entrée en exploitation en 2006. Elle a pour objet la vente en détail des véhicules et des pièces de rechanges de la marque NISSAN et le service après-vente.
- La société AUTRONIC S.A est une société anonyme de nationalité française, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 10 avril 2000. Son capital s'élève au 31 décembre 2010 à 3 000 000 DT. Elle a pour objet la fabrication de tout équipement électronique, principalement destiné à l'automobile de même que la commercialisation desdits équipements, essentiellement à l'étranger.
- La société ARTIMO S.A.R.L «ARTES Immobilière» est une société à responsabilité limitée, au capital de 26 950 000 DT, fondée en 2008. La société a procédé à l'augmentation de son capital au cours de l'exercice 2016 pour un montant de 7 900 000 DT réservée aux sociétés ARTES, ARTEGROS et ADEV respectivement pour 6 200 000 DT , 1 300 000 DT et 400 000 DT. L'activité de la société est la promotion immobilière.
- La société VEDEV S.A.R.L «Véhicules et Développement» est une société à responsabilité limitée au capital de 150 000 DT créée en 2012. Elle a pour objet la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange et le service après-vente.
- La société SIDEV est une société anonyme d'investissement et de développement SICAR au capital de 15 000 000 DT créée le 23 mars 2017.
- La société WALLYS SERVICES est une société à responsabilité limitée au capital de 20 000 DT créée en 2014. Elle a pour objet la réalisation de toutes les activités d'importation et de commercialisation des véhicules automobiles ainsi que les activités s'y rattachant telles que l'importation et la vente des pièces de rechange et le service après-vente.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

II. 1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe ARTES sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ du cadre conceptuel ;
- ✓ de la norme comptable générale (NCT 1) ;
- ✓ des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- ✓ de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II. 2. Principes de consolidation

I.2.1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- ✓ soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- ✓ soit des statuts ou d'un contrat ;
- ✓ soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- ✓ soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

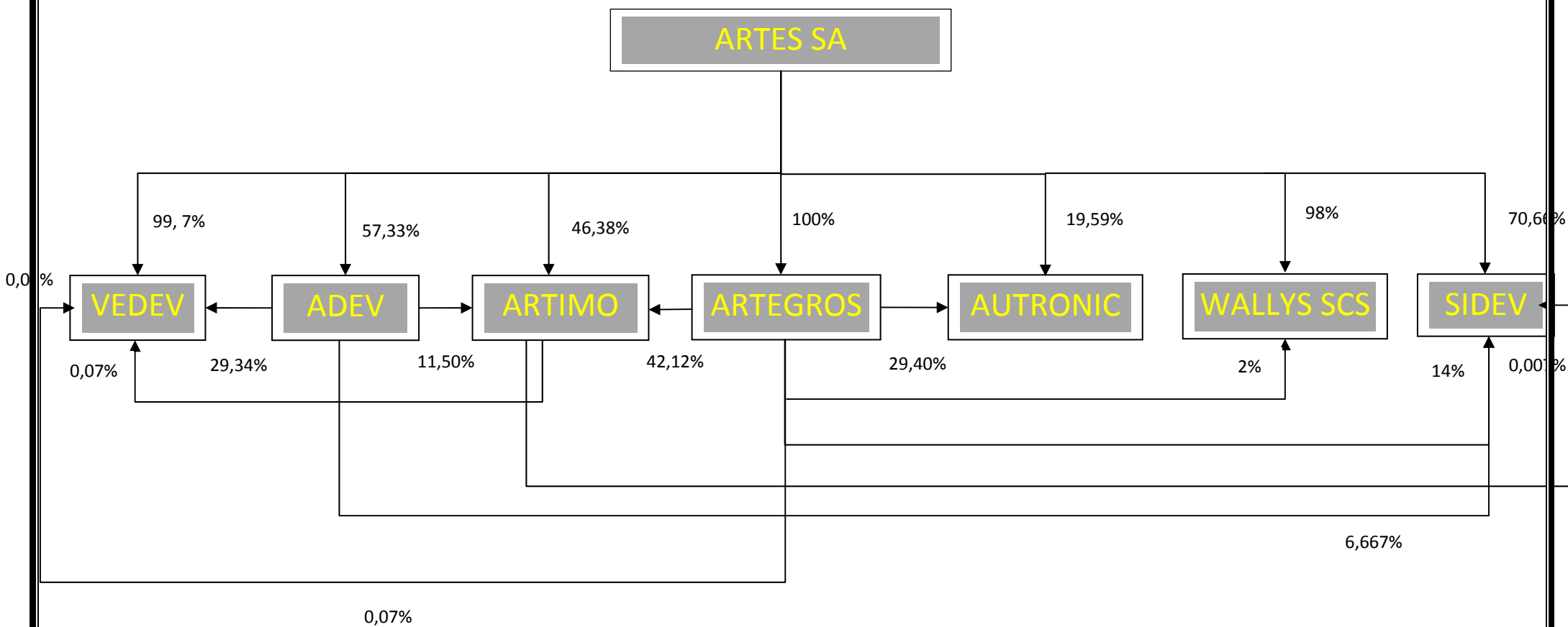
Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés dont le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Le périmètre de consolidation du groupe ARTES est présenté au niveau du schéma suivant :



II.2.2. Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société ARTES et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Le Groupe ARTES détient 48,99% du capital de la société AUTRONIC S.A, cette dernière est qualifiée entreprise associée du fait qu'il y ait un autre actionnaire qui y détient 51% et qui exerce le contrôle effectif de la société. C'est pourquoi la société AUTRONIC S.A a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Société	2017			2016		
	% de contrôle	Nature du contrôle	Méthode de consolidation	% de contrôle	Nature du contrôle	Méthode de consolidation
ARTEGROS	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ADEV	86,67%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	86,67%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ARTIMO	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
AUTRONIC	48,99%	Influence notable	Mise en équivalence	48,99%	Influence notable	Mise en équivalence
VEDEV	99,90%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,90%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
SIDEV (1)	91,33%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	NA	NA	NA
WALLYS SERVICE (2)	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	NA	NA	NA

(1) La société SIDEV est une société créée par le groupe en 2017.

(2) La société WALLYS SERVICES a été acquise par le groupe ARTES en août 2017.

L'intégration globale consiste à regrouper ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère ARTES S.A et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- ✓ élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- ✓ détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- ✓ cumul arithmétique des comptes individuels ;
- ✓ élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- ✓ identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence : Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

II.2.3. Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels.

II.2.4. Elimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

✓ *Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres*

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

✓ *Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres*

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II.2.5. Ecart d'acquisition « Goodwill »

Le 15/08/2017 le groupe ARTES a acquis la société Wallys Services.

La juste valeur des actifs et des passifs identifiables de la société Wallys Services à la date d'acquisition se présente comme suit :

	JV des actifs et passifs à la date d'acquisition
ACTIFS	35 061
Autres actifs courants	7 238
Actifs d'impôt différés (1)	27 511
Liquidités et équivalents de liquidités	312
PASSIFS	95 733
Fournisseurs et comptes rattachés	(17)
Autres passifs courants	95 750
JV des actifs et des passifs	(60 672)
Goodwill	430 672
Prix d'acquisition	370 000

(1) Un actif d'impôt différé de 27 511 a été constaté à la date d'acquisition sur les pertes fiscales reportables à cette date de la société Wallys Services.

II. 3. Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- ✓ hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ convention de la permanence des méthodes ;
- ✓ convention de la périodicité ;
- ✓ convention de prudence ;
- ✓ convention du coût historique et
- ✓ convention de l'unité monétaire.

II.3.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Libellé	Taux annuels
Constructions	5%
Matériel de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	De 10% à 15%
Matériel et outillages	10%
Mobiliers, matériels de bureau	De 10% à 20%
Matériels informatiques	De 15% à 33%
Logiciels	33%

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

II.3.2. Les Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2-2.

II.3.3. Stocks

Les stocks du groupe ARTES sont composés de véhicules neufs et de pièces de rechange. Les stocks sont valorisés à leurs prix de revient. Ce prix englobe le prix d'achat, les droits de douane, les frais de transport et les frais d'assurance, de transit et de fret, et le cas échéant, les droits d'enregistrement.

II.3.4. Revenus

Les revenus sont, soit les entrées de fonds ou autres augmentations d'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du Groupe. Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés en net des remises et ristournes accordées aux clients.

II.3.5. Impôt différé

Les sociétés du Groupe ARTES sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

III. NOTES EXPLICATIVES

III. 1. Pourcentage d'intérêts du groupe

L'analyse du portefeuille titres de participation du Groupe ARTES permet de fixer les pourcentages d'intérêts suivants :

Société	2017		2016	
	%	%	%	%
	de contrôle	d'intérêt	de contrôle	d'intérêt
ARTES	NA	100%	NA	100%
ARTEGROS	100%	100%	100%	100%
ADEV	86,67%	86,67%	86,67%	86,67%
ARTIMO	100%	98,47%	100%	98,47%
AUTRONIC	48,99%	48,99%	48,99%	48,99%
VEDEV	99,90%	99,89%	99,90%	99,89%
SIDEV	91,33%	90,44%	NA	NA
WALLYS SERVICE	100%	100%	NA	NA

III. 2. Bilan

(Les chiffres sont exprimés en Dinar Tunisien «DT»)

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur nette des immobilisations s'élève 11 419 537 DT au 31 décembre 2017 contre 11 888 068 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

Catégorie	Valeur brute au 31/12/2016	Acquisitions	Reclassement/ Cessions	Valeur brute au 31/12/2017	Amortissements cumulés au 31/12/2016	Dotations aux amortissements	Reprise sur cession	Amortissements cumulés au 31/12/2017	Valeur comptable nette au 31/12/2017
Concession marque	1 000 000	-	-	1 000 000	(677 671)	(50 000)	-	(727 671)	272 329
Logiciels	1 277 037	6 272	-	1 283 309	(1 238 412)	(17 833)	-	(1 256 245)	27 064
Fonds commercial	750	-	-	750	-	-	-	-	750
Total Immobilisations Incorporelles	2 277 787	6 272	-	2 284 059	(1 916 083)	(67 833)	-	(1 983 916)	300 143
Terrains	5 517 220	-	-	5 517 220	-	-	-	-	5 517 220
Constructions	6 564 593	-	-	6 564 593	(2 565 145)	(276 397)	-	(2 841 542)	3 723 051
AAI des constructions	3 619 946	44 526	-	3 664 472	(2 916 410)	(121 834)	-	(3 038 244)	626 228
Matériel industriel	1 142 859	1 406	-	1 144 265	(942 544)	(43 316)	-	(985 860)	158 405
Outillage industriel	134 154	2 443	-	136 597	(112 651)	(9 614)	9 994	(112 271)	24 326
Matériel de transport	1 623 573	139 332	(113 530)	1 649 375	(1 087 763)	(166 119)	-	(1 253 882)	395 494
Equipement de bureau	756 740	45 430	-	802 170	(676 209)	(28 918)	-	(705 127)	97 043
Autres immob corporelles	179 701	848	-	180 549	(107 627)	(12 968)	-	(120 595)	59 954
Matériel informatique	1 047 558	41 611	-	1 089 169	(921 585)	(69 057)	-	(990 642)	98 527
AAI divers	298 034	8 787	(25 608)	281 213	(48 997)	(30 673)	854	(78 816)	202 390
Immob corporelles en cours	138 996	195 833	-	334 829	(138 996)	-	-	(138 996)	195 833
Avances et acompte sur immobilisations corporelles	20 917	0	-	20 917	-	-	-	-	20 917
Total Immobilisations corporelles	21 044 291	480 216	(139 138)	21 385 369	(9 517 927)	(758 896)	10 848	(10 265 975)	11 119 394
Total Immobilisations corporelles et incorporelles	23 322 078	486 488	(139 138)	23 669 428	(11 434 010)	(826 729)	10 848	(12 249 891)	11 419 537

Note 2 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent un solde net de 7 466 388 DT au 31 décembre 2017 contre 4 626 388 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Titres mis en équivalence	2 054 887	2 054 887
- Titres mis en équivalence AUTRONIC (*)	2 054 887	2 054 887
Titres de participation	1 624 811	1 624 811
- UIB	1 485 714	1 485 714
- Compagnie Internationale de leasing	21 242	21 242
- ASTREE	117 755	117 755
- Autres titres	100	100
Dépôts et cautionnements	153 505	153 505
Titres immobilisés	3 640 000	800 000
Immobilisations financières brutes	7 473 203	4 633 203
Provision pour dépréciation immobilisations financières	(6 815)	(6 815)
Immobilisations financières nettes	7 466 388	4 626 388

(*) : Faute de disponibilité d'états financiers de la société AUTRONIC au 31 décembre 2017, la situation au 31 décembre 2016 de cette société mise en équivalence a été utilisée pour la préparation des états financiers consolidés du groupe ARTES au 31 décembre 2017 vu le fait que l'utilisation des chiffres définitifs de l'exercice 2017 n'auraient pas un impact significatif sur la situation consolidée du groupe.

Note 3 : Actifs d'impôt différés

Les actifs d'impôts différés présentent un solde de 631 277 DT au 31 décembre 2017 contre 493 576 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Actif d'impôt différé ARTES	386 004	335 988
Actif d'impôt différé ARTEGROS	160 943	125 918
Actif d'impôt différé ADEV	40 580	31 670
Actif d'impôt différé WALLYS SERVICES	43 750	-
Actif d'impôt différé	631 277	493 576

Note 4 : Stocks

Les stocks présentent un solde net de 51 678 813 DT au 31 décembre 2017 contre 62 216 330 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Véhicules neufs	41 718 956	51 600 154
Pièces de rechange	11 955 361	12 194 217
Encours atelier	29 289	55 752
Total des stocks brut	53 703 606	63 850 123
Provision Pièces de rechange	(2 024 793)	(1 633 793)
Total des stocks net	51 678 813	62 216 330

Note 5 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 14 476 480 DT au 31 décembre 2017 contre 21 982 482 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Clients VN et APV	14 348 018	18 585 186
Clients effets à recevoir	1 468 515	3 379 558
Clients douteux	61 131	1 268 082
Total brut	15 877 664	23 232 826
Provision pour dépréciation des créances clients	(1 401 184)	(1 250 344)
Total net	14 476 480	21 982 482

Note 6 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de 4 125 010 DT au 31 décembre 2017 contre 8 622 755 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Report d'impôts et taxes	1 285 285	4 114 714
Comptes de régularisation actifs	2 241 842	959 651
Personnels avances	185 179	175 434
Autres débiteurs divers	317 915	164 895
Avances aux fournisseurs	105 321	3 218 592
Provision pour dépréciation des autres actifs	(10 531)	(10 531)
Total	4 125 010	8 622 755

Note 7 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 143 763 109 DT au 31 décembre 2017 contre 128 150 519 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Titres de placements ARTES	82 680 000	91 610 000
Titres de placements ARTIMO	22 309 500	21 309 500
Titres de placements ARTEGROS	10 550 000	8 300 000
Titres de placements ADEV	12 600 403	6 700 000
Titres de placements VEDEV	150 000	150 000
Titres de placements TITRE SICAV	173 206	81 019
Titres de placements SIDEV	15 300 000	-
Total	143 763 109	128 150 519

Note 8 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde de 14 229 079 DT au 31 décembre 2017 contre 13 448 401 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Comptes bancaires débiteurs	14 087 263	13 139 652
Effets à l'encaissement	36 133	101 660
Caisses	10 312	10 000
Chèques à encaisser	95 293	196 951
CCP	78	138
Total	14 229 079	13 448 401

Note 9 : Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés du groupe au 31 décembre 2017 se présentent comme suit :

	Capital	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total	Intérêts des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31/12/2016	38 250 000	79 687 973	29 381 853	147 319 826	2 205 761	149 525 587
- Affectation du résultat de 2016		29 381 853	(29 381 853)			
- Résultat de l'exercice			35 425 179	35 425 179	375 213	35 800 392
- Dividendes ARTES		(19 890 000)		(19 890 000)		(19 890 000)
- Dividendes ARTEGROS				-	(60)	(60)
- Entrée de la société SIDEV dans le périmètre de consolidation				-	1 299 900	1 299 900
Capitaux propres au 31/12/2017	38 250 000	89 179 826	35 425 179	162 855 005	3 880 814	166 735 819

Note 10: Intérêts minoritaires

Les intérêts des minoritaires présentent un solde de 3 880 814 DT au 31 décembre 2017 contre un solde de de 2 205 761 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'ARTEGROS</i>	1 139	1 067
- dans les réserves	1 007	940
- dans le résultat	132	127
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'ADEV</i>	2 475 146	2 166 389
- dans les réserves	2 166 389	1 917 931
- dans le résultat	308 757	248 458
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'ARTIMO</i>	55 263	38 153
- dans les réserves	38 153	28 590
- dans le résultat	17 110	9 563
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de VEDEV</i>	162	152
- dans les réserves	152	153
- dans le résultat	10	(1)
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de SIDEV</i>	1 349 104	
- dans les réserves	1 299 900	
- dans le résultat	49 204	
Total des intérêts minoritaires	3 880 814	2 205 761
Part des réserves revenant aux intérêts minoritaires	3 505 601	1 947 614
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	375 213	258 147

Note 11 : Provisions pour risques et charges

Les provisions présentent un solde de 350 000 DT au 31 décembre 2017 contre 350 000 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Provisions pour risques et charges	350 000	350 000
Total	350 000	350 000

Note 12 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un solde de 72 751 070 DT au 31 décembre 2017 contre 93 442 662 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Effets à payer	26 332 003	76 410 256
Fournisseurs VN, APV, divers et autres fournisseurs	35 877 027	11 610 167
Fournisseurs - factures non encore parvenues	10 519 394	5 399 593
Fournisseurs retenues de garanties	22 646	22 646
Total	72 751 070	93 442 662

Note 13 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent un solde de 8 231 342 DT au 31 décembre 2017 contre 8 064 859 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Avances et acomptes clients	415 057	2 508 561
Comptes de régularisations passifs	1 467 385	1 201 271
CNSS	562 207	512 938
Impôts et taxes à payer	5 170 934	3 423 566
Créditeurs divers	560 970	338 718
Assurances au personnel	46 416	71 614
Personnels à payer	8 373	8 161
Autres créditeurs divers	-	30
Total	8 231 342	8 064 859

Note 14 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde de 112 134 DT au 31 décembre 2017 contre 5 411 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Comptes bancaires créditeurs	112 134	5 411
Total	112 134	5 411

III. 3. Etat de résultat

Note 15 : Revenus

Les revenus s'élèvent à 262 391 665 DT en 2017 contre 222 588 840 DT en 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2017	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016
Ventes de véhicules neufs	239 140 460	199 562 882
Ventes de pièces de rechange y compris huiles	23 385 256	23 071 802
Ventes travaux atelier	1 603 894	1 651 264
Ventes garanties	867 094	667 450
Ventes de matériels extérieurs pour VN	378 209	299 007
RRR/Vente VN particulier	(2 734)	-
RRR accordés sur ventes de travaux atelier	(1 151)	(92)
RRR accordés sur ventes de VN	(423)	(847)
RRR accordés sur garanties	(242 017)	(206 840)
RRR accordés sur ventes de pièces de rechanges y compris huiles	(2 736 923)	(2 455 786)
Total	262 391 665	222 588 840

Note 16 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 881 234 DT en 2017 contre 745 982 DT en 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2017	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016
Transfert de charges	377 497	410 576
Autres activités et revenus des immeubles	477 336	317 709
Ventes déchets	9 834	8 116
Autres produits	15 999	9 345
Parking	568	236
Total	881 234	745 982

Note 17 : Achats de marchandises consommées

Les achats de marchandises consommées s'élevèrent à 201 323 154 DT en 2017 contre 197 278 150 DT en 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2017	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016
Achats de VN	139 324 365	135 922 348
Frais liés à l'achat de VN	49 685 874	45 755 663
Achats de pièces de rechanges	11 165 133	13 390 673
Frais liés à l'achat de pièces de rechanges	1 877 844	2 149 872
Achats d'huiles	449 083	440 422
RRR obtenus sur achats de VN	(528 739)	(9 262)
RRR obtenus sur achats de pièces de rechange	(650 406)	(371 566)
Total	201 323 154	197 278 150

Note 18 : Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élevèrent à 857 161 DT en 2017 contre 800 556 DT en 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2017	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016
Achats de carburants	157 248	132 576
Achats de diverses fournitures de bureaux et d'entretiens	234 026	203 815
Achats non stockés de matières et fournitures	465 887	464 165
Total	857 161	800 556

Note 19 : Charges de personnel

La charge de personnel s'élève à 7 846 826 DT en 2017 contre 7 069 993 DT en 2016 et se détaille comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2017	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016
Salaires bruts	6 235 498	5 696 499
Charges sociales	1 051 812	945 349
Autres charges de personnel	559 516	428 145
Total	7 846 826	7 069 993

Note 20 : Dotations aux Amortissements et aux Provisions nettes des reprises

La dotation aux amortissements et aux provisions nettes des reprises s'élève à 1 368 568 DT en 2017 contre 1 228 141 DT en 2016 et se détaille comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2017	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016
Dotations aux amortissements des immobilisations	826 729	836 535
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	156 871	101 576
Dotations aux provisions des immobilisations financières	-	6 815
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	390 999	395 530
Reprises sur provisions	(6 031)	(112 315)
Total	1 368 568	1 228 141

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 4 083 339 DT en 2017 contre 4 955 499 DT en 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2017	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016
Charges d'impôts et taxes	943 062	908 853
Rémunérations d'intermédiaire et honoraires	1 090 358	1 148 142
Publicités et Documentations	567 573	687 295
Locations	695 084	1 270 663
Missions et Déplacements	283 647	343 025
Entretiens et réparations	159 682	203 957
Primes d'assurance	187 405	178 336
Autres Charges et prestations	88 678	166 842
Jetons de présence	45 000	40 000
Rémunérations comité d'audit	3 000	5 000
Dons	19 850	3 386
Total	4 083 339	4 955 499

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 268 701 DT en 2017 contre 225 620 DT en 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2017	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016
Agios et intérêts bancaires	292 269	182 878
Gains de change	(177 861)	(38 695)
Pertes de change	154 293	81 437
Total	268 701	225 620

Note 23 : Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent à 10 308 718 DT en 2017 contre 7 869 925 DT en 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2017	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016
Intérêts de placements	10 194 851	(7 767 568)
Dividendes reçus	113 867	(102 357)
Total	10 308 718	(7 869 925)

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 83 495 DT en 2017 contre 74 713 DT en 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2017	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016
Plus-Value sur cessions d'immobilisations	50 320	49 952
Gains exceptionnels	32 975	24 570
Différences de règlements créditeurs	200	191
Total	83 495	74 713

Note 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 41 275 DT en 2017 contre 98 577 DT en 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2017	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016
Moins-Value sur cession d'immobilisations	41 156	91 599
Différences de règlements débiteurs	119	6 978
Total	41 275	98 577

Note 26 : Impôts différés

Les impôts différés s'élèvent à 110 190 DT en 2017 contre 9 272 DT en 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2017	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016
Impôt différé ARTES	50 015	17 848
Impôt différé ARTEGROS	35 025	3 967
Impôt différé ADEV	8 910	(12 543)
Impôt différé WALLYS	16 240	-
Impôts différés	110 190	9 272

Note 27 : Eléments extraordinaires

Au cours de 2016, une charge a été constatée correspondant à la contribution conjoncturelle prévue par les articles 48 et 49 de la loi des finances pour l'année 2017.

Note 28 : Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence est nul en 2017 contre 174 584 DT en 2016 et se détaille comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2017	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016
Quote-part dans le résultat de la société AUTRONIC	-	174 584
Total	-	174 584

III. 4. Etat de flux de trésorerie

Note 29 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2017	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016
Dotation aux amortissements et aux provisions ARTES	538 168	505 293
Dotation aux amortissements et aux provisions ARTEGROS	401 315	406 979
Dotation aux amortissements et aux provisions ADEV	132 155	125 224
Dotation aux amortissements et aux provisions ARTIMO	302 961	302 961
Dotation aux amortissements et aux provisions WALLYSE	-	-
Reprise de provision ARTES	(6 031)	(24 290)
Reprise de provision ARTEGROS	-	(4 892)
Reprise de provision ADEV	-	(83 134)
Total	1 368 568	1 228 141

Note 30 : Variation des actifs

Libellé	Solde au 31/12/2017 (a)	Solde au 31/12/2016 (b)	Variation (b) – (a)
Stocks	53 703 606	63 850 123	10 146 517
Créances clients	15 877 664	23 232 826	7 355 162
Autres actifs	4 128 303	8 633 286	4 504 983
Total	73 709 573	95 716 235	22 006 662

Note 31 : Variation des passifs

Libellé	Solde au 31/12/2017 (a)	Solde au 31/12/2016 (b)	Variation (a) – (b)
Fournisseurs et comptes rattachés	72 751 070	93 442 662	(20 691 592)
Autres dettes	8 134 860	8 064 111	70 749
Total	80 885 930	101 506 773	(20 620 843)

Note 32 : Décaissement sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2017	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ARTES	(356 112)	(493 429)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ADEV	(117 235)	(201 971)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ARTEGROS	-	(145 196)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ARTIMO	(13 141)	(101 641)
Total	(486 488)	(942 237)

Note 33 : Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2017	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles ARTES	137 454	38 394
Total	137 454	38 394

Note 34 : Décaissements pour acquisitions d'immobilisations financières

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2017	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016
Acquisition d'immobilisations financières ARTES	(2 840 000)	(15 462)
Total	(2 840 000)	(15 462)

Note 35 : Acquisition d'une filiale nette de la trésorerie acquise

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2017	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016
Acquisition d'une filiale nette de la trésorerie acquise « WALLYS SERVICES »	(369 688)	-
Total	(369 688)	-

Note 36 : Encaissement de dividendes

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2017	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016
Dividendes AUTRONIC	-	561 945
Total	-	561 945

Note 37 : Dividendes et autres distributions

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2017	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016
Dividendes ARTES	19 890 000	21 802 500
Dividendes ARTEGROS	60	60
Total	19 890 060	21 802 560

Note 37 : Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Titres de placements ARTES	82 680 000	91 610 000
Titres de placements ARTIMO	22 309 500	21 309 500
Titres de placements ARTEGROS	10 550 000	8 300 000
Titres de placements ADEV	12 600 403	6 700 000
Titres de placements VEDEV	150 000	150 000
Titres de placements TITRE SICAV	173 206	81 020
Titres de placements SIDEV	15 300 000	-
Comptes bancaires débiteurs	14 087 264	13 139 652
Effets à l'encaissement	36 133	101 660
Caisses	10 312	10 000
Chèques à encaisser	95 293	196 951
CCP	78	137
Comptes bancaires créditeurs	(112 134)	(5 411)
Total	157 880 055	141 593 509

III. 5. Evénements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 19 avril 2018.
Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

Tunis, le 31 mai 2018

Messieurs les Actionnaires
de la société ARTES S.A
39, Avenue Kheireddine Pacha
1002 Tunis Belvédère

Messieurs,

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit les états financiers consolidés du groupe ARTES, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (part du groupe) de 162 855 005DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice (part du groupe) s'élevant à 35 425 179 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés, ci-joints, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société ARTES SA et de ses filiales au 31 décembre 2017, ainsi que leurs performances et leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'Opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants des sociétés du groupe ARTES conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Reconnaissance des revenus

Les revenus, figurant à l'état de résultat consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 pour un montant de 262 millions de dinars et représentant le poste le plus important de l'état de résultat consolidé, sont comptabilisés lorsque les principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ont été transférés à l'acheteur ou lorsqu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété est conservée.

Ainsi, nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit.

En réponse, nous avons examiné, évalué et testé les contrôles pertinents du cycle revenus.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques détaillés des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration de la société mère.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des Responsables de la Gouvernance pour les états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

***Les Commissaires aux Comptes
Associés - M.T.B.F***

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Ahmed Belaifa

Moncef Boussanouga Zammouri

SICAV BH OBLIGATAIRE
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2018

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2018

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2018, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total du bilan de 137.500.229 Dinars , un actif net de 136.882.462 Dinars et un bénéfice de la période de 1.736.060 Dinars.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société « SICAV BH OBLIGATAIRE », comprenant le bilan au 31 Mars 2018, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV BH OBLIGATAIRE arrêtés au 31 Mars 2018, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV BH OBLIGATAIRE pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ce point.

Autres obligations légales et réglementaires

- ✓ Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat. A ce titre, il est à signaler que nos travaux de vérification ont été limités par le fait que les informations disponibles ne nous permettent pas la vérification du respect de ce ratio concernant les placements en billets de trésorerie et certificats de dépôts.
- ✓ La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploie 10,49% de son actif en titres émis ou titres garantis par « AMEN BANK », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.
- ✓ La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploie 28,56 % de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 2 du décret N°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Tunis, le 30 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILAN

Arrêté au 31/03/2018

(Unité : En Dinars)

	Notes	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	75 846 748	106 657 784	78 601 588
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		1 867 151	4 316 587	1 846 366
b - Obligations et Valeurs assimilées		73 979 597	102 298 324	76 754 344
c - Autres Valeurs		0	42 873	878
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		61 647 409	73 099 169	64 289 350
a - Placements monétaires	3-3	22 375 452	30 356 510	25 345 966
b - Disponibilités		39 271 957	42 742 659	38 943 384
AC 3 - Créances d'exploitation	3-5	6 072	261 667	807 734
TOTAL ACTIF		137 500 229	180 018 620	143 698 672
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	156 993	206 154	173 705
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	460 774	575 250	452 273
TOTAL PASSIF		617 767	781 404	625 978
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-6	129 312 502	170 047 391	136 824 100
CP 2 - Sommes distribuables		7 569 960	9 189 825	6 248 594
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		5 904 527	7 391 825	770
b - Sommes distribuables de la période		1 665 433	1 798 000	6 247 824
ACTIF NET		136 882 462	179 237 216	143 072 694
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		137 500 229	180 018 620	143 698 672

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01 Janvier au 31 Mars 2018

(Unité : en Dinars)

	Notes	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	1 029 151	1 386 371	4 909 420
a - Dividendes		0	0	168 464
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		1 029 147	1 385 856	4 739 638
c - Revenus des autres valeurs		4	515	1 318
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	891 918	868 023	3 597 731
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 921 069	2 254 394	8 507 151
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	155 814	206 154	728 989
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 765 255	2 048 240	7 778 162
<u>PR 3 - Autres produits</u>		0	0	0
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	49 980	177 943	696 054
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 715 275	1 870 297	7 082 108
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-49 842	-72 297	-834 285
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 665 433	1 798 000	6 247 824
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		49 842	72 297	834 285
* Variation des +/- values potentielles sur titres		20 785	41 094	-4 279
* +/- values réalisées sur cession des titres		0	-857	-89 692
* Frais de négociation des titres		0	-34 425	-37 331
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 736 060	1 876 109	6 950 806

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01 Janvier au 31 Mars 2018

(Unité : en Dinars)

	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 Au 31/03/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>			
a - Résultat d'exploitation	1 715 275	1 870 297	7 082 108
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	20 785	41 094	-4 279
c - +/- values réalisées sur cession de titres	0	-857	-89 692
d - Frais de négociation de titres	0	-34 425	-37 331
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	0	0	6 118 261
<u>AN 3 -Transaction sur le capital</u>			
a - Souscriptions	27 899 959	50 648 176	134 360 560
* Capital	26 949 000	48 988 000	131 331 100
* Régularisation des sommes non distrib.	-414 765	-712 509	-1 974 126
* Régularisation des sommes distrib.	1 365 724	2 372 685	5 003 586
b - Rachats	35 826 251	65 199 378	184 032 719
* Capital	34 601 300	63 066 500	178 999 100
* Régularisation des sommes non distrib.	-534 682	-915 164	-2 680 106
* Régularisation des sommes distrib.	1 759 632	3 048 042	7 713 725
VARIATION DE L'ACTIF NET	-6 190 232	-12 675 093	-48 839 614
<u>AN 4 - Actif Net</u>			
a - En début de période	143 072 694	191 912 308	191 912 308
b - En fin de période	136 882 462	179 237 216	143 072 694
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>			
a - En début de période	1 389 734	1 866 414	1 866 414
b - En fin de période	1 313 211	1 725 629	1 389 734
VALEUR LIQUIDATIVE	104,235	103,868	102,950
AN 6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,06%	4,12%	4,29%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 MARS 2018

(Unité en Dinars)

1- Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/03/2018, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit:

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon.

2-2 Evaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées:

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV BH OBLIGATAIRE ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA «Juillet 2032».

2-3 Evaluation des autres valeurs du portefeuille titres et des placements monétaires.

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus au moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non distribuable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non distribuable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3-1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2018 à **75 846 748** Dinars, contre un solde de **106 657 784** Dinars au 31/03/2017. L'état du portefeuille titre ainsi que la note à long terme au 31 Mars 2018 se détaillent ainsi :

Code Titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val. Au 31/03/2018	% Actif	% Actif net	Note/Garantie
<u>Titres de l'Etat</u>		500 000,000	501 265,754	0,36%	0,37%	
BTA 5,50% MARS 2019	500	500 000,000	501 265,754	0,36%	0,37%	-
<u>Obligations de sociétés</u>		71 592 016,550	73 478 331,289	53,44%	53,68%	
AMEN BANK SUB 2009 (A)	20 000	932 800,000	953 198,621	0,69%	0,70%	-
AMEN BANK SUB 2009 (B)	15 000	699 658,846	716 278,458	0,52%	0,52%	-
AMEN BANK SUB 2009 (B)	5 000	232 755,186	238 295,056	0,17%	0,17%	-
AMEN BANK SUB 2010	40 000	2 133 017,143	2 191 990,454	1,59%	1,60%	-
AMEN BANK SUB 2011-1	40 000	1 600 000,000	1 640 002,630	1,19%	1,20%	-
AMEN BANK SUB 2010	35 000	1 866 585,000	1 918 186,647	1,40%	1,40%	-
AMEN BANK SUB 2016-1	40 000	3 200 000,000	3 267 990,794	2,38%	2,39%	-
AMEN BANK SUB 2016-1	30 000	3 000 000,000	3 064 602,740	2,23%	2,24%	-
ATB SUB 2017	37 500	3 750 000,000	3 759 950,729	2,73%	2,75%	-
ATL 2015-1	20 000	2 000 000,000	2 090 156,712	1,52%	1,53%	BBB
ATL 2013/1	10 000	600 000,000	630 762,082	0,46%	0,46%	BBB
ATL 2013-2	5 000	300 000,000	306 485,917	0,22%	0,22%	BBB
ATL 2014-2	10 000	400 000,000	420 010,082	0,31%	0,31%	BBB
ATL 2014-3	5 000	200 000,000	201 699,069	0,15%	0,15%	BBB
ATL 2016-1	30 000	3 000 000,000	3 141 665,754	2,28%	2,30%	BBB
ATL 2017-1	50 000	5 000 000,000	5 014 531,507	3,65%	3,66%	BBB
ATL SUB 2017	5 000	500 000,000	514 458,082	0,37%	0,38%	BB
ATTIJARI BANK SUB 2015	10 000	600 000,000	614 889,206	0,45%	0,45%	-
ATTIJARI LEASING 2012-1	10 000	400 000,000	416 979,726	0,30%	0,30%	BB+
ATTIJARI LEASING 2014-1	10 000	400 000,000	418 936,986	0,30%	0,31%	BB+
ATTIJARI LEASING 2015-1	10 000	600 000,000	634 381,150	0,46%	0,46%	BB+
ATTIJARI LEASING 2015-2	4 000	240 000,000	243 928,898	0,18%	0,18%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-1	20 000	2 000 000,000	2 085 271,233	1,52%	1,52%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-2 5 ANS	5 000	400 000,000	401 944,986	0,29%	0,29%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-2 7 ANS	5 000	500 000,000	502 494,794	0,37%	0,37%	BB+
BH 2009	75 000	4 035 050,000	4 077 703,819	2,97%	2,98%	-
BH 2013-1 FIXE 6.8%	30 000	1 284 000,000	1 337 009,149	0,97%	0,98%	-
BH 2013-1 VAR TMM+1.80%	20 000	856 000,000	891 711,536	0,65%	0,65%	-

BH SUB 2015	5 000	300 000,000	314 937,863	0,23%	0,23%	-
BNA SUB 2009	25 000	1 166 300,000	1 215 843,180	0,88%	0,89%	-
BNA SUB 2017-1	40 000	4 000 000,000	4 205 194,521	3,06%	3,07%	-
BNA SUB 2017-1	24 000	2 400 000,000	2 523 116,712	1,83%	1,84%	-
BTE 2009	30 000	600 000,000	613 670,137	0,45%	0,45%	-
BTE 2010 (A) 10 ANS TX VAR	7 000	210 000,000	215 206,773	0,16%	0,16%	-
BTE 2011	10 000	200 000,000	201 424,446	0,15%	0,15%	-
BTK 2009 (C)	15 000	699 600,000	702 661,134	0,51%	0,51%	-
CHO2009	7 000	175 000,000	178 097,348	0,13%	0,13%	BIAT
CHO-2009	2 000	50 000,000	50 605,497	0,04%	0,04%	BIAT
CIL 2013/1	5 000	100 000,000	101 779,726	0,07%	0,07%	BBB-
CIL 2014-2	3 000	120 000,000	121 219,331	0,09%	0,09%	BBB-
CIL 2015-1	5 000	300 000,000	314 587,398	0,23%	0,23%	BBB-
CIL 2015-2	3 000	180 000,000	184 617,666	0,13%	0,13%	BBB-
CIL-2016-1	5 000	400 000,000	421 041,096	0,31%	0,31%	BBB-
CIL-2016-2	5 000	400 000,000	402 958,904	0,29%	0,29%	BBB-
CIL 2017-1	3 000	300 000,000	313 892,384	0,23%	0,23%	BBB-
AMEN BANK SUB 2008	7 500	412 500,000	432 163,767	0,31%	0,32%	-
ATTIJARI LEASING SUB 2014	5 000	400 000,000	406 522,740	0,30%	0,30%	B+
HL 2013/1	10 000	200 000,000	209 648,658	0,15%	0,15%	BB
HL 2013/2	5 000	300 000,000	301 546,521	0,22%	0,22%	BB
HL 2014-1	6 000	480 000,000	492 555,221	0,36%	0,36%	BB-
HL 2015-1	10 000	600 000,000	634 023,452	0,46%	0,46%	BB
HL SUB 2015-1 (A)	5 000	300 000,000	306 446,729	0,22%	0,22%	B
HL 2015-2	5 000	300 000,000	300 201,206	0,22%	0,22%	BB
HL 2016-1	20 000	1 600 000,000	1 674 311,890	1,22%	1,22%	BB
HL 2016-2	20 000	2 000 000,000	2 042 669,589	1,49%	1,49%	BB
HL 2017-1 (A)	5 000	400 000,000	403 353,425	0,29%	0,29%	BB
HL 2017-1 (B)	5 000	500 000,000	504 301,369	0,37%	0,37%	BB
HL 2017-3	15 000	1 500 000,000	1 517 630,137	1,10%	1,11%	BB
MODERN LEASING 2012	25 000	1 000 000,000	1 005 983,562	0,73%	0,73%	A-
SERVICOM 2016	5 000	500 000,000	504 313,425	0,37%	0,37%	CCC+
STB 2008/1	5 000	218 750,375	228 593,445	0,17%	0,17%	-
STB 2010/1 (B)	20 000	932 800,000	933 775,223	0,68%	0,68%	-
TL 2012-1	10 000	400 000,000	416 821,917	0,30%	0,30%	BBB+
TL SUB 2013	16 000	320 000,000	336 398,027	0,24%	0,25%	BB+
TL 2014-2	10 000	800 000,000	814 634,082	0,59%	0,60%	BBB+
TL 2017-1	10 000	1 000 000,000	1 050 945,754	0,76%	0,77%	BBB+
TL 2017-2	10 000	1 000 000,000	1 009 345,754	0,73%	0,74%	BBB+
TL SUB 2016 (A)	10 000	800 000,000	804 131,069	0,58%	0,59%	BB+

TL SUB 2013-2	11 900	238 000,000	240 108,746	0,17%	0,18%	BB+
UIB 2009 TRANCHE (A)	20 000	400 000,000	411 875,069	0,30%	0,30%	-
UIB 2009 TRANCHE (B)	30 000	1 399 200,000	1 442 739,430	1,05%	1,05%	-
UIB SUB 2016 (A)	10 000	800 000,000	811 029,041	0,59%	0,59%	-
UNIFACTOR 2013	8 000	160 000,000	164 148,602	0,12%	0,12%	BB
UNIFACTOR 2015	5 000	300 000,000	301 742,506	0,22%	0,22%	BB
<u>Titres des OPCVM</u>		1 826 110,098	1 867 150,540	1,36%	1,36%	
AMEN TRESOR SICAV	17 540	1 826 110,098	1 867 150,540	1,36%	1,36%	
Total Général		73 918 126,648	75 846 747,583	55,16%	55,41%	

Les sorties du portefeuille titres au cours du 1^{ème} trimestre 2018 concernent le remboursement des obligations des sociétés échus pour un montant de **2 791 450** Dinars et le remboursement des parts des fonds communs de créances pour un montant de **873** Dinars.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1 029 151** Dinars pour la période allant du 01/01/2018 au 31/03/2018 contre **1 386 371** Dinars du 01/01/2017 au 31/03/2017 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période		Période	
	Du 01/01/2018 Au 31/03/2018	Du 01/01/2017 Au 31/03/2017	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	
Revenus des obligations	1 023 783	925 358	3 995 050	
Revenus des titres de l'Etat	5 364	460 498	744 588	
Revenus des titres des FCC (*)	4	515	1 318	
Dividendes	0	0	168 464	
Total	1 029 151	1 386 371	4 909 420	

(*) FCC : Fonds Communs de Créances

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2018 à **22 375 452** Dinars et se détaille comme suit:

Désignation	Qté	Durée (Jours)	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2018	% Actif	Emetteur	Garantie /note
Certificats de Dépôt				17 381 364,142	17 436 658,578	12,68%		
CD230318/020418EL AOUINA	1	10	7,61	499 156,228	499 915,622	0,36%	BH	
CD230318/020418KELIBIA	1	10	7,61	499 156,228	499 915,622	0,36%	BH	
CD020318/010418UNIFACTOR	2	30	8,10	994 636,206	1 000 000,000	0,73%	UF	B
CD120218/030518UNIFACTOR	4	80	8,05	1 971 880,799	1 988 752,320	1,45%	UF	B
CD210318/200418UNIFACTOR	4	30	8,10	1 989 272,411	1 993 205,861	1,45%	UF	B
CD140318/130418ML	8	30	8,05	3 978 676,379	3 991 470,552	2,90%	ML	F3
CD160318/150418ML	4	30	8,05	1 989 338,190	1 995 024,489	1,45%	ML	F3

CD210318/300418ML	5	40	8,05	2 482 269,699	2 487 145,532	1,81%	ML	F3
CD230318/120518ML	4	50	8,05	1 982 308,907	1 985 493,304	1,44%	ML	F3
CD260318/250418ML	2	30	8,05	994 669,095	995 735,276	0,72%	ML	F3
Billets de trésorerie				4 923 491,908	4 938 793,526	3,59%		
BDT140318/120618LIG (*)	100	90	7,80	4 923 491,908	4 938 793,526	3,59%	LIG	
Total				22 304 856,050	22 375 452,104	16,27%		

(*) Les billets de trésorerie émis par la société Loukil Investment Group(LIG) et souscrit par SICAV BH OBLIGATAIRE font l'objet d'un nantissement d'un placement à terme souscrit auprès de la BH pour un montant de 5 MDT en garantie de remboursement des billets.

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent **891 918** Dinars pour la période allant du 01/01/2018 au 31/03/2018 contre **868 023** Dinars pour la période allant du 01/01/2017 au 31/03/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période
	Du 01/01/2018 Au 31/03/2018	Du 01/01/2017 Au 31/03/2017	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Intérêts des comptes à terme	526 750	464 415	1 914 238
Intérêts des billets de trésorerie	71 883	70 676	295 594
Intérêts des certificats de dépôt	293 285	332 932	1 387 899
Total	891 918	868 023	3 597 731

3-5 Note sur les créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2018 à **6 072** Dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Titres de créance échus	104	104 819	801 766
Retenues à la source sur titres de créances	5 968	156 848	5 968
Total	6 072	261 667	807 734

3-6 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2018, se détaillent comme suit :

Libellé	31/03/2018	31/03/2017
Capital au 1^{er} Janvier		
Montant	136 824 100	183 917 423
Nombre de titres	1 389 734	1 866 414
Nombre d'actionnaires	1 160	1 043

Souscriptions réalisés		
Montant (Nominal)	26 949 000	48 988 000
Régul. des sommes non distribuables	-414 765	-712 509
Nombre de titres émis	269 490	489 880
Rachats effectués		
Montant (Nominal)	34 601 300	63 066 500
Régul. des sommes non distribuables	-534 682	-915 164
Nombre de titres rachetés	346 013	630 665
Autres effets sur le capital		
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	20 785	41 094
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	0	-857
Frais de négociation des titres	0	-34 425
Capital au 31 Mars		
Montant	129 312 502	170 047 391
Nombre de titres	1 313 211	1 725 629
Nombre d'actionnaires	1 168	1061

3-7 Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2018 à **156 993** Dinars contre **206 154** Dinars au 31/03/2017 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Rémunération du gestionnaire à payer	155 522	205 863	172 525
Rémunération du dépositaire à payer	1 471	291	1 180
Total	156 993	206 154	173 705

3-8 Autres Crédeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2018 à **460 774** Dinars contre **575 250** Dinars au 31/03/2017 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Jetons de présence	18 699	18 699	15 000
Actionnaires dividendes à payer	383 116	383 033	383 117
contribution conjoncturelle	0	114 739	0
Etat retenues à la source	53	26	53
Honoraires commissaire aux comptes	44 873	41 674	37 362
Redevances CMF à payer	11 903	14 896	13 070
TCL à payer	1 980	2 032	3 521
Autres rémunérations	150	150	150
Total	460 774	575 250	452 273

3-9 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du dépositaire qui s'élève à **1 180** DT TTC par an et calculée conformément aux dispositions de la convention de dépôts avec la BANQUE DE L'HABITAT, ainsi que la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue avec la BH INVEST sur la base d'un taux de 0,45% TTC de l'actif net quotidien.

La charge de gestion pour la période allant du 01/01/2018 au 31/03/2018 s'élève à **155 814** Dinars contre **206 154** Dinars pour la période allant du 01/01/2017 au 31/03/2017 et se détaille comme suit :

Désignation	Période	Période	Période
	Du 01/01/2018 Au 31/03/2018	Du 01/01/2017 Au 31/03/2017	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Rémunération du gestionnaire	155 523	205 863	727 809
Rémunération du dépositaire	291	291	1 180
Total	155 814	206 154	728 989

3-10 Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, la T.C.L et la rémunération mensuelle du Directeur Général. Les autres charges s'élève à **49 980** Dinars pour la période allant du 01/01/2018 au 31/03/2018 contre **177 973** Dinars pour la période allant du 01/01/2017 au 31/03/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période
	Du 01/01/2018 Au 31/03/2018	Du 01/01/2017 Au 31/03/2017	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Redevances CMF	34 561	45 748	161 735
Honoraires commissaire aux comptes	7 510	7 510	30 459
Jetons de présence	3 699	3 699	15 000
Rémunération du Directeur Général	529	529	2 118
Contribution conjoncturelle	0	114 739	465 332
TCL	3 613	5 712	21 219
Autres charges	68	6	191
Total	49 980	177 943	696 054